

HERSE DE PRAIRIE PRO GP 600 M2

NOTICE D'UTILISATION



À LIRE AVEC ATTENTION AVANT LA MISE EN SERVICE

Traduction de la notice d'utilisation d'origine

Version : 2.3 FR ; numéro d'article : 00602-3-778



TABLE DES MATIERES

1	DECLARATION DE CONFORMITE CE	4
2	UK CONFORMITY ASSESSED	5
3	IDENTIFICATION DE L'APPAREIL	6
4	SERVICE	6
5	GARANTIE	7
5.1	Activation de la garantie	7
6	CONSIGNES DE SECURITE	7
6.1	Utilisation conforme à l'usage prévu	7
6.2	Consignes de sécurité générales et directives de prévention des accidents	8
6.3	Appareils portés	10
6.4	Système hydraulique	10
6.5	Maintenance	11
6.6	Pneumatiques	12
6.6.1	Indice de charge et indice de vitesse	12
6.7	Semoirs portés	12
6.7.1	Remplissage du semoir	12
6.8	Zones de danger	13
6.8.1	Zones de danger lors du fonctionnement de l'appareil	14
6.8.2	Zones dangereuses lors du pliage et du dépliage	15
6.9	Dangers résiduels	15
6.9.1	Risques liés aux systèmes mécaniques	15
6.9.2	Risques liés aux systèmes hydrauliques	15
6.9.3	Risque résultant du fonctionnement	16
7	PANNEAUX D'INDICATION/SYMBOLS DE DANGER	16
7.1	Panneaux d'indication	16
7.2	Symboles de danger	18
7.3	Emplacement des marquages de danger et autres	19
8	NOTICE D'UTILISATION	20
8.1	Structure et mode de fonctionnement	20
8.2	Montage et démontage de l'appareil	21
8.2.1	Consignes générales	21
8.2.2	Frein de parking	21
8.2.3	Dételage	21
8.2.4	Dételage	22
8.3	Dépliage de la position de transport à la position de travail	23
8.4	Repliage de la position de travail à la position de transport	24
8.5	Position de travail et réglage de la profondeur de travail	24
8.5.1	Réglage de la profondeur / réglage du timon de traction	24
8.5.2	Réglage de la coulisse	25
8.6	Utilisation des différents outils	25
8.7	Tôle de nivellement	25
8.8	Attelage et dételage du rouleau	26
8.9	Verrouillage du mécanisme de pliage	27
8.10	Demi-tour en tournière	28
8.10.1	Demi-tour avec le rouleau	28
8.10.2	Demi-tour avec le châssis	28
8.11	Chargement et déchargement sur une remorque surbaissée	29

9	AIDE EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENTS	29
9.1	Procédure en cas de pannes ou d'erreurs.....	29
10	MAINTENANCE ET ENTRETIEN	29
10.1	Consignes générales de maintenance	29
10.2	Consignes de maintenance régulière	30
10.3	Remplacement des dents	31
10.4	Blocage des dents	31
10.5	Schéma de lubrification.....	31
10.6	Réparation et remise en état.....	33
11	REMARQUES CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT	33
12	DONNEES TECHNIQUES	34
13	POSSIBILITES DE COMBINAISON AVEC SEMOIR PNEUMATIQUE	35
14	TRANSPORT SUR ROUTE	35
14.1	Transport sur la voie publique (généralités)	35
15	ÉCLAIRAGE SCHEMA ELECTRIQUE	37
16	MISE HORS SERVICE, STOCKAGE ET ELIMINATION	37
16.1	Mise hors service de la machine	37
16.2	Stockage de la machine.....	37
16.3	Élimination	38
17	CONSEILS POUR LA CULTURE DES PLANTES AVEC LA HERSE DE PRAIRIE PRO	38
18	ACCESSOIRES	39
18.1	Kit d'équipement pour l'utilisation sur les voies publiques	39
18.1.1	Système pneumatique	39
18.1.2	Cales	41
18.1.3	Recouvrement du compartiment de herse.....	41
18.1.4	Éclairage avec panneaux d'avertissement (des deux côtés)	41
18.1.5	Aile.....	42
18.1.6	Antivol.....	42
18.2	Kit de montage pour PS 200 – 500	42
18.3	Montage des déflecteurs.....	42
18.4	Kit de montage pour PS800	42
18.5	Kit de plateforme.....	43
18.6	Vanne de commutation pour la commande de deux fonctions hydrauliques	43
18.7	Caisse à outils	43
18.8	Kit de capteurs : GPSa + capteur bout de champs.....	43
18.9	Kit de montage roues de jauge	44
19	PIECES DE RECHANGE	45
20	INDEX	46

1 DECLARATION DE CONFORMITE CE



selon la directive sur les machines CE 2006/42/CE



APV Technische Produkte GmbH
Dallein 15
A-3753 Hötzelsdorf

déclare par la présente que l'appareil porté mentionné ci-dessous satisfait, en raison de sa conception et de son type de construction, ainsi que dans la version mise sur le marché, aux exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé des directives citées ci-dessus.

Cette déclaration perd sa validité en cas de modification de l'appareil porté non concertée avec **APV Technische Produkte GmbH**.

Désignation de l'appareil porté :
HERSE DE PRAIRIE PRO GP 600 M2

Année de construction : à partir de **2022**

Numéros de série : à partir de 06028-01000

Directives CE pertinentes :
Directive concernant les machines – Directive machines 2006/42/CE

Lors de la planification, de la conception, de la construction et de la mise sur le marché de l'appareil porté « Herse de prairie pro GP 600 M2 », outre les directives, les normes européennes harmonisées suivantes ont été appliquées, notamment :

EN ISO 12100:2010 – Sécurité des machines, principes généraux pour l'appréciation du risque
EN ISO 13857:2020 – Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses
EN ISO 13849-1:2015 – Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité

Responsable de la documentation technique : service planification et conception Dallein 15

Ing. Jürgen Schöls
Directeur

Dallein/Hötzelsdorf, le 10/11/2022

(personne mandatée dans l'Union européenne)

2 UK CONFORMITY ASSESSED

selon la directive sur les machines CE 2006/42/CE



APV Technische Produkte GmbH
Dallein 15
A-3753 Hötzelstdorf

déclare par la présente que l'appareil porté mentionné ci-dessous satisfait, en raison de sa conception et de son type de construction, ainsi que dans la version mise sur le marché, aux exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé des directives citées ci-dessus.

Cette déclaration perd sa validité en cas de modification de l'appareil porté non concertée avec **APV Technische Produkte GmbH**.

Désignation de l'appareil porté :
HERSE DE PRAIRIE PRO GP 600 M2

Année de construction : à partir de **2022**

Numéros de série : à partir de 06028-01000

Directives CE pertinentes :
Directive concernant les machines – Directive machines 2006/42/CE

Lors de la planification, de la conception, de la construction et de la mise sur le marché de l'appareil porté « Herse de prairie pro GP 600 M2 », outre les directives, les normes européennes harmonisées suivantes ont été appliquées, notamment :

- EN ISO 12100:2010 – Sécurité des machines, principes généraux pour l'appréciation du risque
- EN ISO 13857:2020 – Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses
- EN ISO 13849-1:2015 – Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité

Responsable de la documentation technique : service planification et conception Dallein 15

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jürgen Schöls', written in a cursive style.

Ing. Jürgen Schöls
Directeur

Dallein/Hötzelstdorf, le 10/11/2022

(personne mandatée dans l'Union européenne)

3 IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

La herse de prairie pro peut être identifiée de manière univoque à l'aide des indications suivantes figurant sur la plaque signalétique :

- Désignation
- Modèle
- Classe de véhicule
- N° d'identification du véhicule

Position de la plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur le cadre central, à droite (voir Figure 1).



Figure 1

La figure suivante (Figure 2) montre la structure de la plaque signalétique.

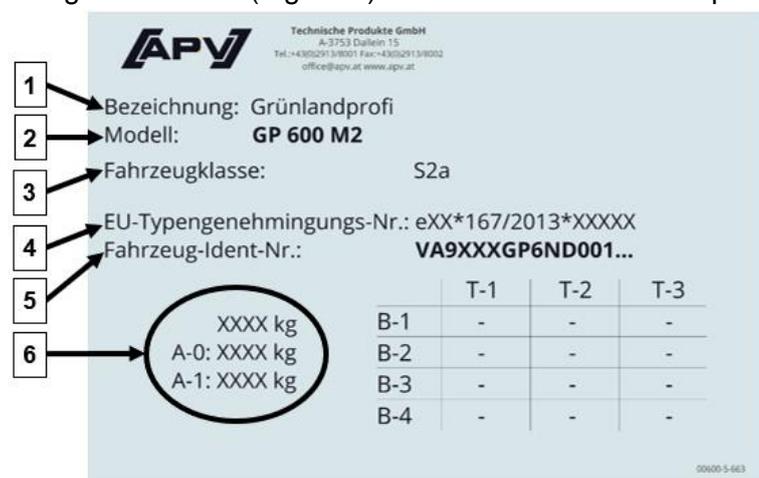


Figure 2

Les indications sur la plaque signalétique ont les significations suivantes :

- 1 : Désignation
- 2 : Modèle
- 3 : Classe de véhicule
- 4 : N° d'homologation de type UE
- 5 : N° d'identification du véhicule
- 6 : Charge sur essieu et charge d'appui



REMARQUE !

En cas de questions ou de réclamations en garantie, indiquez-nous toujours le numéro de production/numéro de série de votre machine.

4 SERVICE

Dans les cas suivants, veuillez vous adresser à notre SAV :

- Si vous avez des questions concernant le maniement de l'appareil malgré toutes les informations se trouvant dans la présente notice d'utilisation
- Pour les questions concernant les pièces de rechange
- pour les ordres de travaux de maintenance et d'entretien.

Adresse SAV :

APV Technische Produkte GmbH
Zentrale : Dallein 15
A-3753 Hötzelzdorf
AUTRICHE

Téléphone : +43 2913 / 8001-5500
Fax : +43 2913 8002
E-mail : service@apv.at
Web : www.apv.at

5 GARANTIE

Vérifiez l'absence de dommages de transport immédiatement lors de la remise. Les réclamations ultérieures relatives aux dommages de transport ne peuvent plus être acceptées.

Sur la base d'une activation de la garantie (voir point 5.1), nous accordons une garantie d'usine de six mois à partir de la date de première utilisation (votre facture sert de bon de garantie).

Cette garantie s'applique en cas de défauts matériels ou de construction et ne concerne pas les pièces qui sont endommagées par l'usure (normale ou excessive).

La garantie est nulle dans les cas suivants :

- dommages résultant de violences extérieures,
- erreur d'utilisation,
- dépassement substantiel de la limite de kW/CV.
- l'appareil est modifié, étendu ou pourvu de pièces de rechange étrangères sans notre accord.

5.1 ACTIVATION DE LA GARANTIE

Chaque machine APV est enregistrée directement à la livraison. L'enregistrement active les droits en garantie et APV peut garantir le meilleur service.

Pour l'activation de la garantie de votre appareil, scanner simplement le code QR à l'aide de votre smartphone - vous serez redirigé directement dans la zone service de notre site Internet.



Vous pouvez également activer la garantie via notre site Internet www.apv.at dans la zone de service.

6 CONSIGNES DE SECURITE

Ce chapitre comprend des règles générales de conduite pour l'utilisation conforme de l'appareil et des consignes de sécurité que vous devez impérativement respecter pour votre propre protection.

La liste est très complète, certaines consignes ne concernent pas exclusivement l'appareil fourni. Le regroupement des consignes vous rappelle cependant souvent des règles de sécurité ignorées lors de l'utilisation quotidienne de la machine et de l'appareil.

6.1 UTILISATION CONFORME A L'USAGE PREVU

L'appareil est exclusivement conçu pour une utilisation conventionnelle dans des travaux agricoles (utilisation conforme à l'usage prévu).

Toute utilisation sortant de ce contexte est considérée comme non conforme. Le fabricant n'est pas responsable des dommages en résultant ; l'utilisateur porte seul le risque pour cela.

Le respect des conditions d'utilisation, de maintenance et de réparation prescrites par le fabricant fait également partie d'une utilisation conforme.

L'appareil doit seulement être utilisé, entretenu et réparé par des personnes qui sont formées et ont pris connaissance des dangers. Transmettez impérativement toutes les instructions de sécurité aux autres utilisateurs.

Les directives de prévention des accidents nationales en vigueur ainsi que les diverses réglementations de sécurité généralement reconnues, de médecine du travail et de circulation routière doivent être respectées.

Les modifications de votre propre chef sur l'appareil excluent toute responsabilité du fabricant pour les dommages en résultant. La déclaration de conformité perdrait alors sa validité.

6.2 CONSIGNES DE SECURITE GENERALES ET DIRECTIVES DE PREVENTION DES ACCIDENTS

- Sur l'appareil, les panneaux d'avertissement et d'information donnent des informations importantes pour une utilisation sans danger. Ils ne doivent en aucun cas être retirés, leur respect sert à votre propre sécurité !
- Des zones d'écrasement et de cisaillement se trouvent sur les pièces actionnées par une force externe (par exemple hydraulique).
- Il est interdit de transporter des personnes sur l'appareil, ni lors de l'utilisation conforme sur les surfaces agricoles ni sur les routes.
- Les pièces de manœuvre des coupleurs rapides doivent être suspendues librement et ne doivent pas se déclencher automatiquement dans la position inférieure !
- Respectez les directives de sécurité et de prévention des accidents qui sont d'application générale dans le pays en question !
- En cas de participation au trafic routier public avec l'appareil, il convient de respecter la législation nationale en vigueur en matière d'immatriculation ou de circulation routière.
- Lorsque des parties de la machine sont en mouvement (par exemple lors du pliage ou de la précontrainte), veiller à ce que personne ne se trouve dans la zone dangereuse de la machine – risque d'écrasement.
- Utiliser le kit de plateforme uniquement lorsque la machine est immobile, dépliée et abaissée sur le sol.
- Lors du montage sur le tracteur, l'utilisateur doit notamment veiller à ce que les exigences posées au tracteur en termes de puissance, de poids total, de dimensions de transport, de charges par essieu et de répartition du poids soient remplies conformément à la notice d'utilisation, et à ce que les raccords soient correctement connectés conformément à la notice d'utilisation.
- Lors du passage sous des obstacles bas ou entre des obstacles étroits (lignes électriques, tunnels, etc.), tenir compte de la hauteur et de la largeur de l'appareil afin d'éviter une collision.
- Lors des trajets sur la voie publique, qui ne peuvent être effectués qu'avec le châssis sorti (les deux roues) et les ailes latérales repliées, ainsi que les rouleaux rentrés (vérin hydraulique du réglage des rouleaux entièrement rentré), le bloc de commande sur le vérin du châssis empêche l'abaissement de la herse de prairie, ainsi que des éléments relevés (sécurisés en plus par des crochets d'arrêt), et également en cas de panne du système hydraulique du tracteur.
- Dans les virages, tenir compte de la large portée et/ou de la masse oscillante de l'appareil ! Attention au déport dans les virages !
- Pour les travaux de réparation ou de maintenance, utiliser un éclairage supplémentaire (par exemple une baladeuse) si nécessaire.
- Pour les appareils conduits rapidement avec outils s'appuyant sur le sol : danger après relevage par masse oscillante fonctionnant par inertie ! Ne s'approcher que lorsqu'elle est totalement à l'arrêt !
- En cas de perte ou de rupture de pièces de la machine, les faire remplacer immédiatement par des pièces de rechange d'origine par du personnel formé et qualifié.
- Lors du montage et du démontage, placer les dispositifs d'appui dans la position correspondante (stabilité) !
- Lors de l'attelage des appareils au tracteur ou de leur dételage, une attention particulière est requise !
- N'utilisez pas l'appareil si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de médicaments.
- Il n'est possible de monter sur l'outil de travail ou d'y accéder que lorsqu'un kit de plateforme est monté et que l'appareil est à l'arrêt.
- L'utilisation de l'appareil est réservée aux surfaces agricoles. Il est interdit de l'utiliser sur un revêtement de chaussée, sur l'asphalte ou le béton. Il est notamment interdit d'utiliser l'appareil dans le secteur de la construction sur les chantiers, en service hivernal, en construction routière ou dans les mines.

- L'appareil ne doit être utilisé que par des spécialistes qui sont informés des zones de danger et qui connaissent les prescriptions valables pour le déplacement sur la voie publique. Le propriétaire doit contrôler périodiquement l'aptitude de l'utilisateur
- L'appareil est prévu pour un fonctionnement en extérieur par temps sec, à des températures comprises entre +5 °C et 40 °C. Éviter la pénétration d'eau. L'appareil ne doit pas être utilisé en cas de pluie, d'orage et/ou de tempête et il doit être rangé sous un toit.
- Pendant le travail ou le trajet de transport, il est interdit de voyager sur l'outil de travail !
- Il est interdit de transporter des matériaux de travail sur l'appareil, à l'exception des semences dans la trémie d'un éventuel semoir pneumatique monté.
- L'installation d'accessoires doit être réalisée selon les normes par du personnel qualifié d'une entreprise agréé.
- Le séjour dans la zone de travail est interdit !
- L'exploitant/utilisateur doit veiller à ce que personne ne se trouve à proximité de l'appareil lorsque celui-ci ou ses composants sont déplacés par le système hydraulique du tracteur ou lorsque les rouleaux sont relevés ou abaissés. Contrôle visuel par le conducteur !
- En utilisant l'appareil pour la première fois, l'exploitant/l'utilisateur accepte d'avoir lu et compris dans son intégralité la présente notice d'utilisation.
- Lors du montage, l'exploitant/utilisateur doit relier la herse de prairie pro au tracteur par une liaison mécanique (assurée par le bras inférieur).
- L'exploitant doit former et instruire son personnel avant la première utilisation de l'appareil. Le personnel/l'utilisateur doit avoir lu et compris la présente notice d'utilisation avant de manipuler l'appareil.
- Lors du montage de l'appareil, l'exploitant/utilisateur doit raccorder proprement et avec précaution les raccords sur le système hydraulique du tracteur.
- Les vêtements de l'exploitant/utilisateur doivent être ajustés ! Éviter les vêtements amples ou lâches !
- Les dispositions concernant le montage ainsi que les exigences relatives au tracteur selon la notice d'utilisation doivent être respectées.
- La vitesse d'avancement du tracteur lors de l'exécution des opérations ne doit pas dépasser 12 km/h.
- Les appareils doivent être contrôlés régulièrement par l'exploitant/utilisateur (avant chaque utilisation) afin de vérifier leur bon fonctionnement et l'absence de cassures, fissures, fuites, points d'usure, vis et raccords desserrés, vibrations et bruits inhabituels.
- Une visibilité sur l'appareil porté et la zone de mouvement dangereuse doit être possible pour le contrôle du processus.
- Bloquer les cadres repliés et les dispositifs de relevage en position de transport !
- Veiller à ce que les coupleurs hydrauliques ne soient pas encrassés.
- Lors des travaux d'attelage (liaisons pneumatiques, liaisons hydrauliques, etc.), il convient d'utiliser des lunettes de protection, des protections auditives ainsi que des gants de travail ajustés.
- Le comportement de conduite, la manœuvrabilité et la capacité de freinage sont influencés par les appareils portés ou attelés et les lests. Par conséquent, veiller à une manœuvrabilité et à une capacité de freinage suffisantes !
- Remettez la notice d'utilisation de l'appareil au nouveau propriétaire lors d'un changement de propriétaire.
- Immobiliser impérativement l'appareil garé pour empêcher toute mise en mouvement intempestive.
- Ne faire fonctionner l'appareil que lorsque tous les dispositifs de protection sont posés et en position de protection !
- Atteler l'appareil selon les consignes et le fixer seulement aux dispositifs prévus !
- Poser les lests toujours selon les consignes sur les points de fixation prévus à cet effet !
- Conservez la notice d'utilisation à proximité de l'appareil afin de pouvoir la consulter à tout moment.
- Les cadres de repliage hydrauliques ne doivent être actionnés que lorsqu'aucune personne ne se trouve dans la zone d'inclinaison.
- Les travaux de réparation, maintenance et nettoyage ainsi que l'élimination des pannes de fonctionnement ne doivent être effectués que lorsque l'entraînement est éteint et le moteur à l'arrêt et après contrôle de l'absence de tension !
- Les contrôles doivent être réalisés avant et pendant l'utilisation ainsi que lors de l'entretien et de la maintenance périodiques de l'appareil.

- Ne pas se tenir dans la zone de rotation ou de pivotement de l'appareil !
- Ne jamais pénétrer avec les mains, des morceaux de vêtement, etc. dans la zone des pièces en rotation !
- Vérifier et, le cas échéant, installer l'équipement de transport, tel que l'éclairage, les dispositifs d'avertissement et éventuellement les dispositifs de protection.
- Il est interdit de travailler sous la machine, en particulier lorsqu'elle est relevée, à moins qu'un dispositif d'appui approprié ne soit installé sous la machine.
- Avant le début du travail, vous devez prendre connaissance de tous les dispositifs et éléments de commande ainsi que de leurs fonctions. Pendant le travail, il est trop tard !
- Avant la mise en service, un contrôle visuel du verrouillage mécanique du mécanisme de pliage doit être effectué.
- Avant le démarrage ou la mise en service, contrôler la zone à proximité (enfants) ! Veiller à avoir une visibilité suffisante !
- Avant de quitter le tracteur, activer le frein sur l'appareil, le bloquer afin d'éviter tout déplacement intempestif, couper le moteur et retirer la clé de contact !
- Avant chaque utilisation, réaliser un contrôle de fonctionnement et d'action du dispositif de repliage et de ses équipements de protection.
- Avant chaque mise en service, vérifier la sécurité de fonctionnement et de circulation de l'appareil et du tracteur (pièces défectueuses, connexions, flexibles, dispositifs de protection, etc.) !
- Pendant la conduite, ne jamais quitter le poste de conduite !
- Respecter la charge sur essieu admise, le poids total et les dimensions de transport !
- Tenir la machine propre pour éviter un risque d'incendie !
- Personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'appareil sans que le véhicule ne soit immobilisé par le frein de stationnement et/ou des cales !

6.3 APPAREILS PORTES

- Seules des machines et des accessoires APV peuvent être installés sur l'appareil.
- Lors de l'actionnement de la commande extérieure pour l'attelage à trois points, ne pas se trouver entre le tracteur et l'appareil !
- Lors des déplacements sur route, qui ne peuvent être effectués qu'avec l'appareil relevé et les cadres latéraux repliés, une soupape de retenue de la charge sur le vérin du châssis empêche l'appareil de s'abaisser, ainsi que les cadres latéraux relevés, grâce à un verrouillage mécanique du mécanisme de pliage. En outre, le cadre de rouleau (au moyen d'un vérin hydraulique) et les dents (mécaniquement) doivent être complètement en place.
- Un abaissement involontaire du cadre latéral lors du transport sur route en cas de panne du système hydraulique du tracteur est empêché par le verrouillage mécanique du mécanisme de pliage.
- En cas de trajet sur route avec l'appareil relevé, le levier de commande doit être verrouillé contre un abaissement !
- Pour l'attelage à trois points, les catégories d'attelage sur le tracteur et l'appareil doivent correspondre ou être accordées !
- Tout accessoire monté sur l'appareil doit être installé conformément aux normes. Le poids porté maximal de l'appareil/poids total admissible ne doit pas être dépassé.
- La zone de la rampe à trois points présente un risque de blessure en raison des zones d'écrasement et de cisaillement !
- Toujours veiller à un blocage latéral suffisant de la rampe à trois points du tracteur dans la position de transport de l'appareil ! Le cas échéant, étayer le bras inférieur afin d'éviter tout balancement de l'appareil.
- Avant le montage et le démontage des appareils sur l'attelage à trois points, amener les dispositifs de commande dans la position correcte empêchant un relevage ou un abaissement involontaire !

6.4 SYSTEME HYDRAULIQUE

- Pour la recherche de points de fuite, utiliser des outils adaptés pour éviter un risque de blessure !

- Pour les connexions hydrauliques de fonction entre le tracteur et l'appareil, les manchons et connecteurs de raccordement doivent être identifiés afin d'exclure les commandes erronées ! En cas d'intervention des raccords, le fonctionnement est inversé (par exemple lever/abaisser) ! – Risque d'accident !
- Lors du raccordement des vérins et des moteurs hydrauliques, veiller à ce que le raccordement des flexibles hydrauliques est conforme aux prescriptions !
- Lors du raccordement des flexibles hydrauliques au système hydraulique du tracteur, veiller à ce que le circuit hydraulique soit hors pression aussi bien du côté du tracteur que du côté de l'appareil !
- Le système hydraulique est sous haute pression pendant le fonctionnement ! Ne fermer les flexibles hydrauliques que lorsque le système hydraulique du tracteur et de l'appareil est hors pression.
- Contrôler régulièrement les flexibles hydrauliques et les remplacer en cas de dommages et d'usure ! Les flexibles de rechange doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant de l'appareil !
- Sous haute pression, les liquides sortants (huile hydraulique) peuvent pénétrer dans la peau et provoquer des blessures graves ou mortelles ! En cas de blessures, consulter immédiatement un médecin ! (risque d'infection, septicémie !)
- Avant les travaux sur le système hydraulique, immobiliser l'appareil sur le sol, évacuer la pression de l'installation et couper le moteur !

6.5 MAINTENANCE

- Lors de la réalisation de travaux de soudure électrique sur le tracteur et les appareils portés, débrancher les câbles sur le générateur et la batterie !
- Pour les travaux de réparation ou de maintenance, utiliser un éclairage supplémentaire (par exemple une baladeuse) si nécessaire.
- En cas de dommages, les éliminer immédiatement avant de travailler avec l'appareil !
- Lors des travaux de maintenance sur l'appareil relevé, toujours assurer la sécurité contre un abaissement par des éléments de support adaptés !
- Lors du changement d'outils de travail comportant des lames tranchantes, utiliser un outil adapté, des lunettes de protection et des gants résistants aux coupures !
- Le remplacement de composants qui ne peuvent pas être desserrés avec des outils tels qu'un tournevis ou une clé, doit être impérativement réalisé par un personnel qualifié d'une entreprise agréée ou par le SAV d'APV.
- L'appareil doit être contrôlé régulièrement par l'exploitant (avant chaque utilisation) en ce qui concerne les cassures et fissures, points d'usure, fuites, vis et raccords desserrés, vibrations et éventuels bruits et le fonctionnement correct.
- Les appareils doivent être graissés et nettoyés régulièrement à l'eau ou à l'air comprimé. Pour cela, il faut utiliser un équipement de protection individuelle.
- Les travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance doivent être effectués lorsque la machine est abaissée, arrêtée et protégée contre tout redémarrage.
- Les opérations de maintenance elles-mêmes ne doivent être réalisées que par du personnel qualifié et formé et jamais seul. Il faut être très prudent lors du remplacement des éléments défectueux ou des outils.
- Les pièces de rechange doivent au moins correspondre aux exigences techniques déterminées par le fabricant de l'appareil ! Les pièces d'origine garantissent cela !
- Selon la notice d'entretien, un nettoyage doux est recommandé. Il convient alors de procéder conformément à la notice d'entretien et d'utiliser un équipement de protection.
- Les travaux de réparation, maintenance et nettoyage ainsi que l'élimination des pannes de fonctionnement doivent impérativement être effectués lorsque l'entraînement est éteint, le moteur à l'arrêt et le tracteur éloigné ! Retirer la clé de contact ! Vérifier l'absence de tension !
- Vérifier régulièrement le serrage correct des écrous et des vis et les resserrer si nécessaire !
- Éliminer les huiles, les graisses et les filtres de manière réglementaire et conforme aux prescriptions nationales !
- Si des travaux de réparation ou de maintenance sont nécessaires sur l'appareil, ils doivent être signalés par un panneau clairement visible portant l'indication « Attention travaux de maintenance ».
- Il est interdit de travailler sous la machine !

- Avant les travaux sur l'installation électrique, toujours débrancher l'alimentation !
- Ne pas s'approcher trop près de l'appareil pendant un éventuel délai d'arrêt dû à la masse d'inertie. Ne travailler dessus que lorsqu'elle est totalement arrêtée !

6.6 PNEUMATIQUES

- En cas de travail sur les pneus, veiller à ce que l'appareil soit posé en toute sécurité et immobilisé (cales).
- Le montage des roues et des pneus présuppose des connaissances suffisantes et l'outillage de montage réglementaire !
- Contrôler régulièrement la pression !
- Vérifier régulièrement le serrage des écrous de roue et le couple de serrage requis et les resserrer si nécessaire.
- Les travaux de réparation sur les pneus ne doivent être réalisés que par des personnes qualifiées et avec l'outillage de montage approprié !

6.6.1 INDICE DE CHARGE ET INDICE DE VITESSE

Dimension des pneus	Indice de charge		Indice de vitesse	
	Index	Capacité de charge	Index	Vitesse
500-50-17	140	2500 kg	A8	40 km/h
400-60-15.5	145	3150 kg	A8	40 km/h
12.5-80-18	142	2650 kg	A8	40 km/h

6.7 SEMOIRS PORTES

- Lors de l'utilisation d'un semoir, toutes les indications du fabricant de l'appareil doivent être respectées.
- Le semoir peut être atteint via une marche et une plateforme. Elles doivent être propres et sèches pour pouvoir les utiliser.
- Le kit de plateforme doit être utilisé exclusivement comme passerelle d'entretien.
- Un accès conforme aux normes doit être garanti. Cet accès est disponible chez APV.
- L'échelle doit être relevée et bloquée quand elle n'est pas utilisée.
- Pendant le trajet, il est strictement interdit de se tenir sur la plateforme ou son échelle d'accès.

6.7.1 REMPLISSAGE DU SEMOIR

- Lors du remplissage du semoir, ne jamais se tenir sous une charge suspendue !
- Lors de l'approche de la semence, personne ne doit se trouver sur ou dans la zone de la machine.
- Le remplissage du semoir doit être effectué exclusivement au moyen d'une vis de remplissage ou d'un véhicule d'approvisionnement.
- Le kit de plateforme ne doit pas être utilisé pour le remplissage du semoir ou comme plan de dépôt pour des objets ou les semences.
- Pendant le chargement, évitez tout contact avec la semence traitée et portez des gants, un masque antipoussière et des lunettes de protection.



ATTENTION !
 Sous réserve d'erreurs d'impression, toutes les informations sont sans garantie.

6.8 ZONES DE DANGER

ATTENTION !

Zone de danger mobile

La zone dangereuse de l'appareil se déplace avec l'appareil pendant son fonctionnement. La zone de danger comprend la surface située dans le sens de la marche sur toute la largeur de l'appareil (voir Figure 3). Respecter en outre une distance de sécurité de 2 m par rapport à l'appareil.

- Observer toute la zone de danger pendant le déplacement dans le champ. S'arrêter si nécessaire.
- Ne jamais descendre du tracteur en cours de route.
- Ne jamais laisser descendre ou monter d'autres personnes pendant le trajet.

ATTENTION !

Risque de choc et d'écrasement dû aux parties mobiles de l'appareil

Les parties mobiles de l'appareil présentent un risque de blessure par choc ou écrasement. La zone de danger comprend la surface sur toute la largeur de l'appareil (voir Figure 3). Respecter en outre une distance de sécurité de 2 m par rapport à l'appareil.

Veiller à ce qu'il y ait suffisamment d'espace libre au-dessus de l'appareil. L'espace libre nécessaire dépend de la largeur des parties mobiles de l'appareil et de la hauteur de relevage.

- Contrôler la zone de danger avant le repliage et le dépliage.
- Observer la zone de danger pendant le processus de pliage. Interrompre le processus de pliage si nécessaire.

6.8.1 ZONES DE DANGER LORS DU FONCTIONNEMENT DE L'APPAREIL

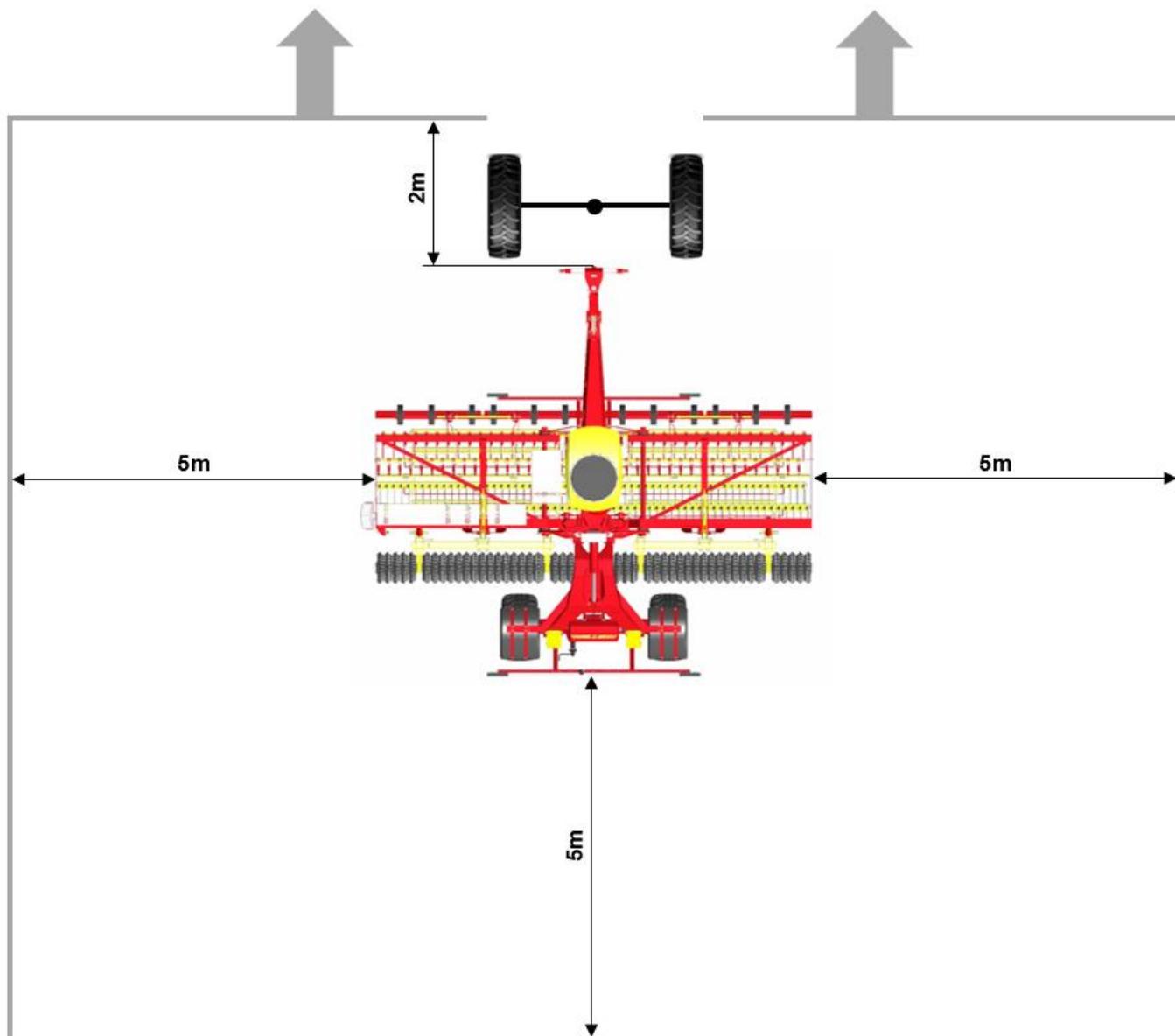


Figure 3

6.8.2 ZONES DANGEREUSES LORS DU PLIAGE ET DU DEPLIAGE

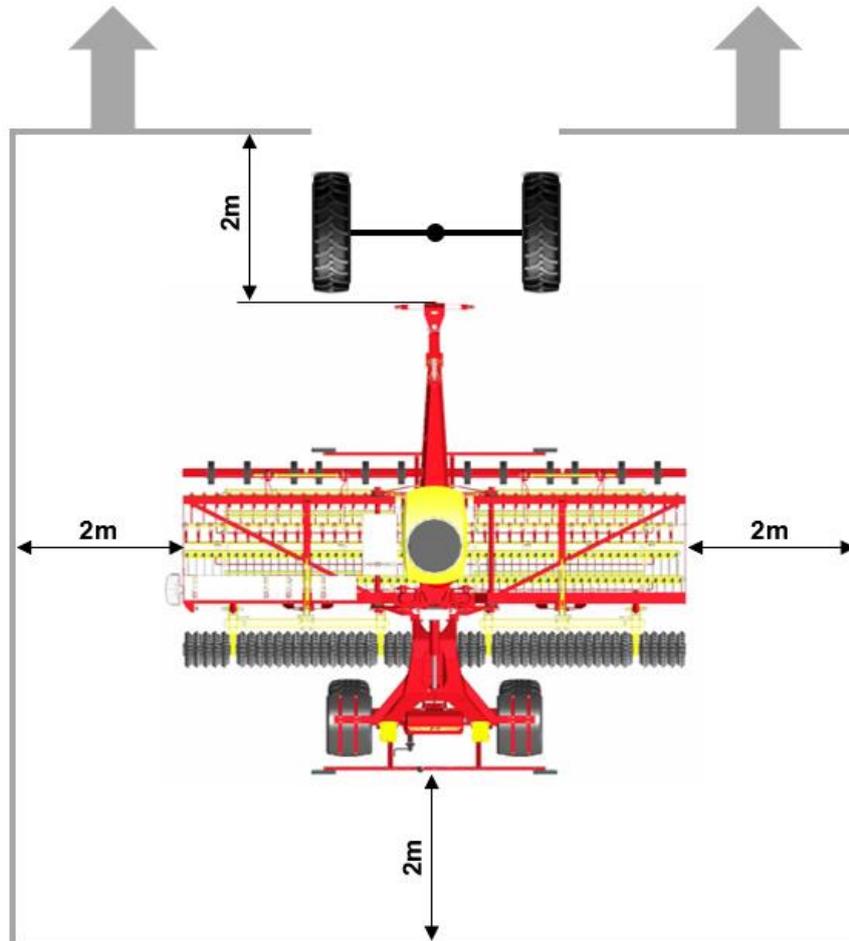


Figure 4

6.9 DANGERS RESIDUELS

Les dangers résiduels sont des risques particuliers liés à l'utilisation de l'appareil qui ne peuvent être éliminés malgré une conception conforme aux règles de sécurité.

Les dangers résiduels ne sont généralement pas évidents à identifier et peuvent être la source d'une éventuelle blessure ou d'un risque pour la santé.

6.9.1 RISQUES LIES AUX SYSTEMES MECANIQUES

Il existe un risque d'accident par écrasement, coupure ou choc de parties du corps

- sur des parties de machines qui se déplacent de manière inattendue,
- sur les pièces de machine en mouvement grâce à l'énergie mécanique stockée,
- dans les pièces élastiques comme les ressorts,
- par une stabilité insuffisante de l'appareil,
- par la forme générale ou l'emplacement de montage des éléments de construction.

6.9.2 RISQUES LIES AUX SYSTEMES HYDRAULIQUES

Il existe un risque de blessure de parties du corps, en particulier du visage, des yeux et des parties non protégées de la peau, par brûlure et contamination par l'huile hydraulique

- par des projections d'huile hydraulique chaude/sous pression au niveau de raccords ou de conduites non étanches,
- par l'éclatement de conduites ou de composants sous pression,
- par contact cutané.
- Porter un équipement de protection individuelle !

6.9.3 RISQUE RESULTANT DU FONCTIONNEMENT

Lors du fonctionnement, les pierres et les morceaux de terre projetés en hauteur peuvent blesser des parties du corps, en particulier le visage.

7 PANNEAUX D'INDICATION/SYMBOLLES DE DANGER

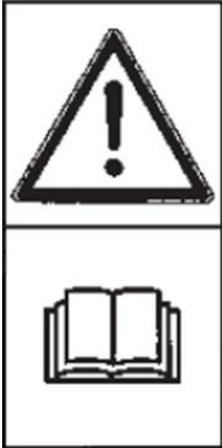
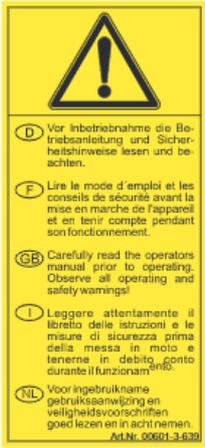
Il est impératif de respecter les autocollants apposés sur l'appareil, car ils signalent des dangers particuliers !

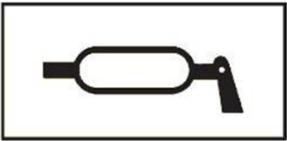
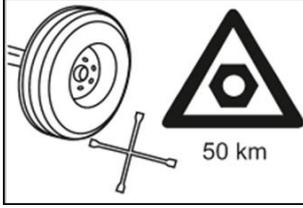
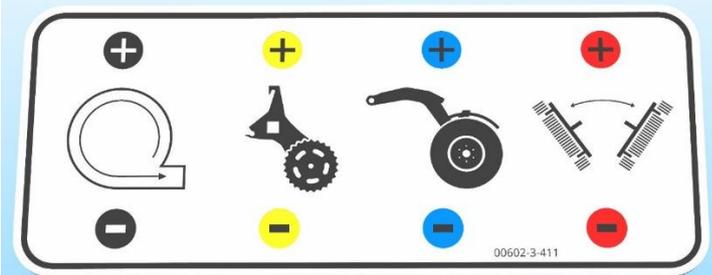
ATTENTION !

Maintenir la propreté des panneaux de signalisation et des indicateurs de danger

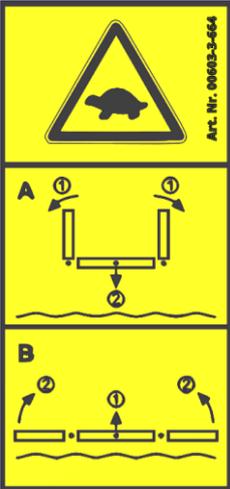
Si des panneaux de danger et/ou de signalisation se détachent ou se sont déjà détachés, ils doivent être immédiatement remplacés. Les numéros de commande respectifs sont indiqués dans les sections 7.1 et 7.2. Pour cela, adressez-vous à notre service, voir la section 4 SERVICE.

7.1 PANNEAUX D'INDICATION

<p>Panneau de signalisation</p>			
<p>Numéro de commande</p>	<p>00603-3-665</p>	<p>00602-3-293</p>	<p>00601-3-639</p>
<p>Explication</p>	<p>Lire et respecter la notice d'utilisation avant la mise en service !</p>	<p>Ne pas rester debout sur la machine pendant les déplacements !</p>	<p>Avant la mise en service, lire et respecter la notice d'utilisation et les consignes de sécurité.</p>

Panneau de signalisation		 <p>(Image symbolique)</p>	
Numéro de commande	00603-3-687	00600-3-138	00600-3-163
Explication	Après une courte période d'utilisation, resserrer toutes les vis et les écrous.	Cet autocollant indique la pression des pneus.	Marquage des points de lubrification.
Panneau de signalisation			
Numéro de commande	00602-3-119	00600-3-139	00601-3-658
Explication	Signalisation de la cavité pour le montage des axes de 24 mm.	Après 50 heures ou 50 km, resserrer les écrous de roues/vis de roues.	Crochets de chargement. Pour le chargement de la machine, fixer les câbles ou les chaînes à ces endroits !
Panneau de signalisation			
Numéro de commande	00602-3-411		00602-3-524
Explication	Raccordements du circuit hydraulique		Point de réception du cric. En cas de levage de la machine, placer le cric à cet endroit.

7.2 SYMBOLES DE DANGER

<p>Panneau de signalisation</p>	 <p>Art. Nr. 00604-3-648</p>	 <p>Art. Nr. 00603-3-664</p>	 <p>Art. Nr. 00602-3-294</p>
<p>Numéro de commande</p>	<p>00604-3-648</p>	<p>00603-3-664</p>	<p>00602-3-294</p>
<p>Explication</p>	<p>Attention zone d'écrasement ! Ne jamais pénétrer dans la zone de danger d'écrasement tant que des pièces peuvent encore se déplacer à cet endroit !</p>	<p>Soulever l'appareil lentement du sol.</p>	<p>Attention, ne pas monter dessus ! Risque de retournement !</p>

<p>Panneau de signalisation</p>		
<p>Numéro de commande</p>	<p>00602-3-764</p>	<p>00602-3-763</p>
<p>Explication</p>	<p>Danger en raison des pièces projetées ; respecter une distance de sécurité de 5 m !</p>	<p>Danger en raison des pièces projetées ; respecter une distance de sécurité de 2 m !</p>

7.3 EMBLACEMENT DES MARQUAGES DE DANGER ET AUTRES

Les illustrations suivantes montrent la disposition des marquages de danger ou autres sur la machine.

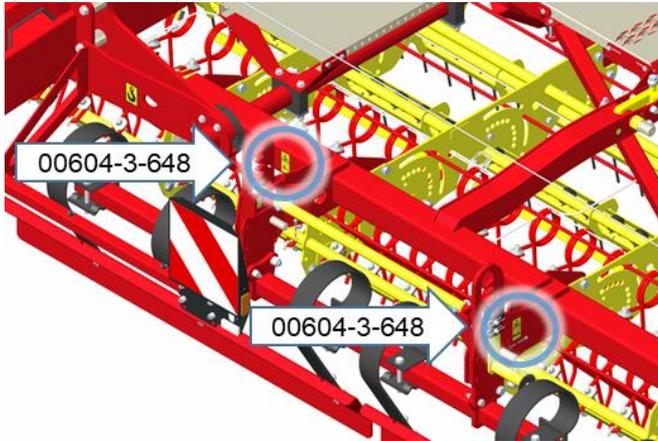


Figure 5

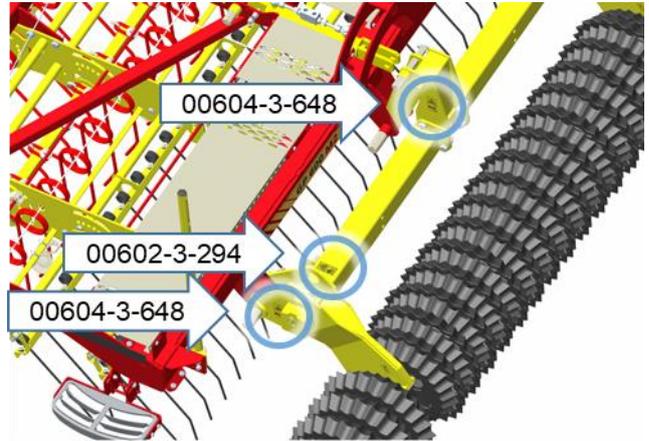


Figure 6



Figure 7



Figure 8

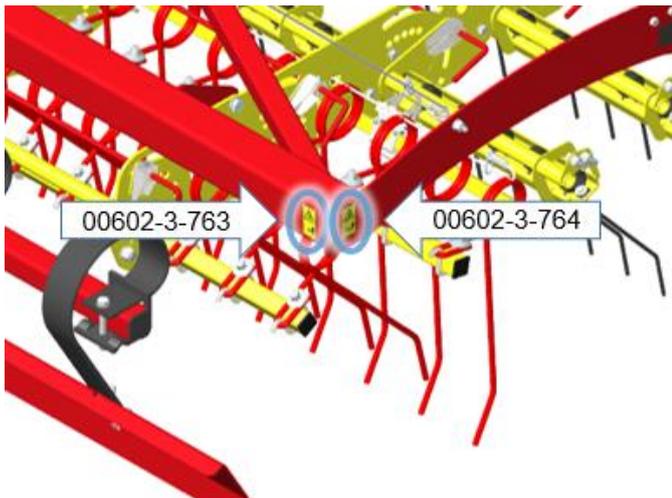


Figure 9

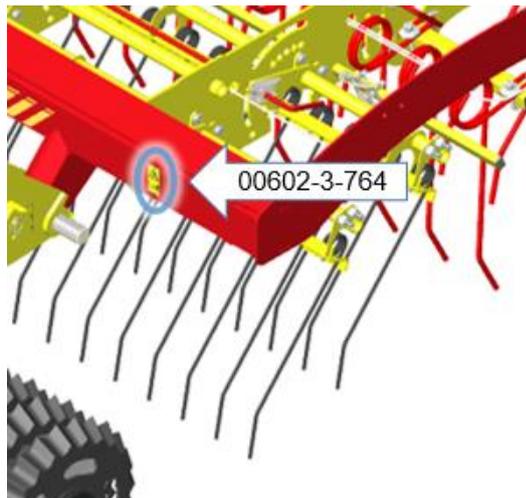


Figure 10

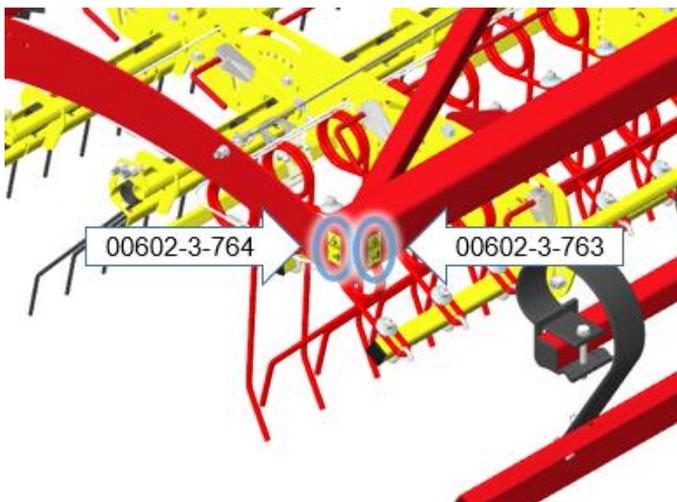


Figure 11

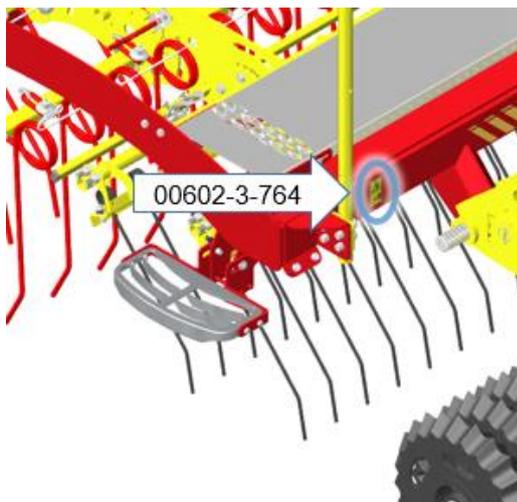


Figure 12

8 NOTICE D'UTILISATION

8.1 STRUCTURE ET MODE DE FONCTIONNEMENT

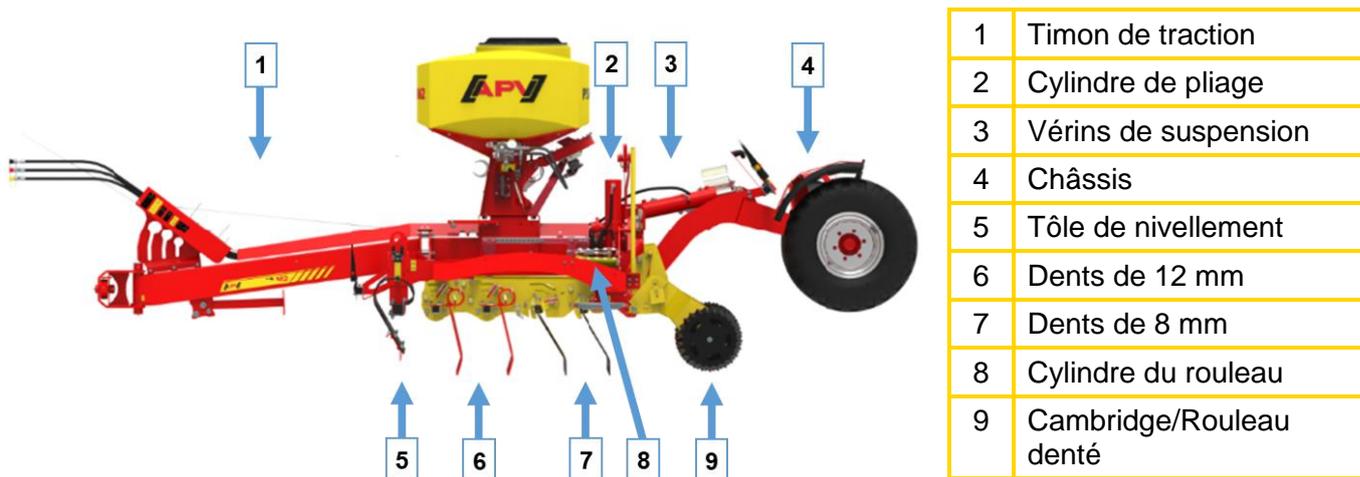


Figure 13

La construction robuste et compacte de la herse de prairie pro est idéale pour le nouveau semis, le sursemis et la lutte contre les mauvaises herbes de la prairie.

La tôle de nivellement à ressort assure une répartition et une égalisation optimales des taupinières, du fumier, du lisier et des bouses de vaches.

Les distances réduites des traits des différentes dents garantissent une préparation optimale de la couche végétale et les semences de sursemis peuvent germer rapidement.

La pression élevée du rouleau utilisé améliore le rappuyage du sol entre les semences de sursemis et optimise son approvisionnement en substances nutritives.

Pour que l'effet du rouleau produise un bon résultat, la vitesse de déplacement ne doit pas dépasser 8 km/h. Pour l'herbage, la vitesse idéale est de 6 à 12 km/h.

8.2 MONTAGE ET DEMONTAGE DE L'APPAREIL

8.2.1 CONSIGNES GENERALES

- La pression de gonflage des pneus du tracteur doit être choisie en fonction des indications du constructeur du tracteur.
- Dans des conditions d'utilisation plus difficiles, des lests de roue supplémentaires peuvent être avantageux. Les indications du constructeur du tracteur doivent être respectées.
- Le tracteur doit être pourvu à l'avant du lest requis pour garantir la capacité de direction et de freinage. Au moins 20 % du poids du véhicule vide sont nécessaires sur l'essieu avant.
- Les tiges de levage doivent être réglées et bloquées à la même hauteur à gauche et à droite.
- L'appareil doit être monté sur le bras inférieur de série.
- Respecter les autocollants sur l'appareil et les indications du constructeur du tracteur.
- Il faut faire particulièrement attention lors du recul du tracteur. Il est interdit de se tenir entre le tracteur et l'appareil.

8.2.2 FREIN DE PARKING

Le frein de stationnement permet d'empêcher la machine de rouler. Il doit surtout être actionné pendant le processus de dételage.

Pour serrer le frein de stationnement, il faut tourner la manivelle (voir Figure 14) dans le sens des aiguilles d'une montre - pour le desserrer, il faut la tourner dans le sens inverse.

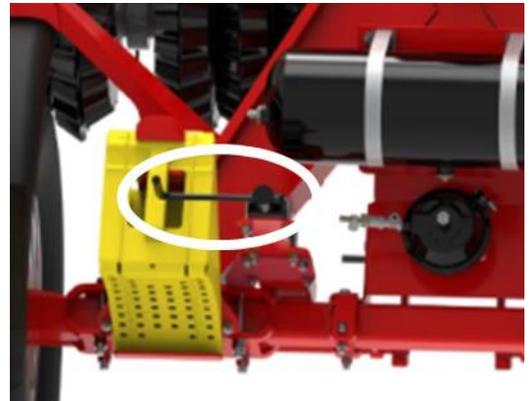


Figure 14 : Image symbolique

8.2.3 DETELAGE

- Les bras inférieurs du tracteur doivent être verrouillés pour éviter toute oscillation latérale, afin qu'ils ne commencent pas à pivoter pendant la conduite.
- L'appareil est raccordé aux bras inférieurs du tracteur, ceux-ci sont normalisés selon la norme CAT 3N. Cela signifie que les billes ont un écart latéral de 825 mm. La largeur des billes est de 45 mm.
- Le système de freinage à air comprimé (si présent) est raccordé. Dans la mesure où un système de freinage à air comprimé est disponible sur l'appareil, le tracteur précontraint doit être équipé d'un système de freinage à air comprimé et celui-ci doit être couplé pour le fonctionnement. Sinon, le système de freinage à air comprimé risque de se trouver dans des conditions indéfinies, ce qui peut provoquer de graves dommages sur l'essieu du train de roulement.

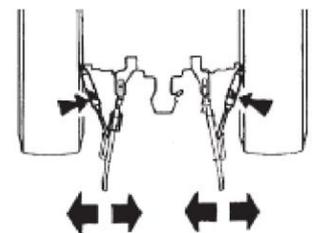


Figure 15

ATTENTION !

Respecter l'ordre de branchement du système de freinage pneumatique ! Raccorder d'abord la conduite de frein jaune, puis la conduite de frein rouge.

- Les cales sont retirées et accrochées dans le support prévu à cet effet.
- Le frein de parking est desserré.
- Les flexibles hydrauliques sont raccordés à 3 distributeurs à double effet.

ATTENTION !

Ne raccorder les flexibles hydrauliques que lorsque le circuit hydraulique du tracteur et de l'appareil est hors pression.

- L'éclairage et les câbles électriques (le cas échéant) sont raccordés.
- Le fonctionnement de l'éclairage est contrôlé.



Figure 16

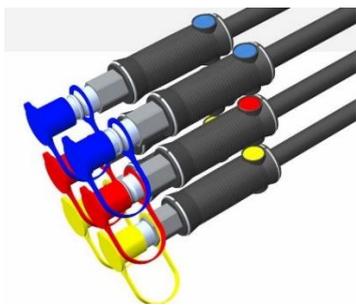


Figure 17

1	Raccords hydrauliques pour rouleur (capuchons anti-poussière jaunes)
2	Raccords hydrauliques pour châssis (capuchons anti-poussière bleus)
3	Raccords hydrauliques pour semoir pneumatique et retour sans pression (si disponible)
4	Câble d'appareil pour semoir pneumatique (si disponible)
5	Raccords hydrauliques pour mécanisme de pliage (capuchons anti-poussière rouges)
6	Raccords pour le frein pneumatique (si disponible)
7	Connexion pour l'éclairage (si disponible)

- Il faut vérifier que les tuyaux flexibles et les câbles pendent librement pour qu'ils ne soient pas endommagés dans les virages serrés.
- La béquille est repliée et bloquée. Pour cela, il faut retirer le boulon (Figure 18), rabattre la béquille vers le haut et la fixer avec le boulon (Figure 19).



Figure 18



Figure 19

8.2.4 DETELAGE

Une fois replié, l'appareil doit être dételé ou déposé sur un sol ferme et horizontal afin que la béquille ne s'enfonce pas et que l'appareil ne puisse pas rouler. Pour le dételage, il faut procéder dans l'ordre inverse du point 8.2.2.

ATTENTION !

Il est impératif d'empêcher l'appareil de rouler.

ATTENTION !

Avant de le découpler, il faut vérifier une nouvelle fois si le verrouillage mécanique du mécanisme de pliage est enclenché.

ATTENTION !

Respecter l'ordre de débranchement du système de freinage pneumatique ! Déconnecter d'abord la conduite de frein rouge, puis la conduite de frein jaune. C'est exactement l'ordre inverse de celui de l'attelage de la machine.

Il faut veiller à ce que les vérins du train de roulement et la béquille soient ajustés de manière à ce que l'appareil repose à la fois sur les roues, les rouleaux et la béquille (voir Figure 20).



Remarque !

Il faut placer un bloc de bois de 10 à 12 cm de haut sous l'arbre du rouleau. Cela permet de garantir que les compartiments de dents ne touchent pas le sol.

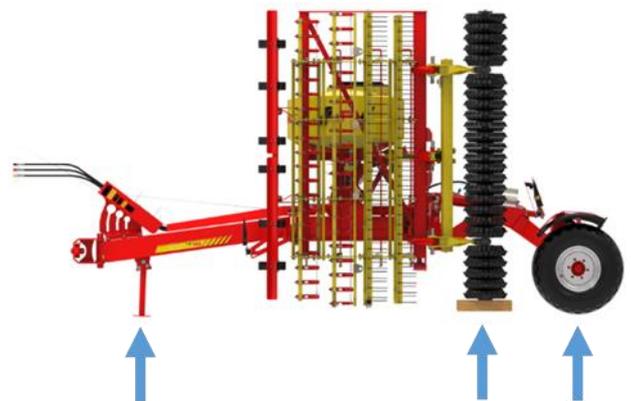


Figure 20

Une fois les flexibles hydrauliques, le câblage et les tuyaux de pression terminés, ils doivent être placés dans le dispositif de retenue (voir Figure 21).



Figure 21

8.3 DEPLIAGE DE LA POSITION DE TRANSPORT A LA POSITION DE TRAVAIL

Les vérins hydrauliques pour le réglage de la profondeur des rouleaux doivent être dans la position rétractée maximale possible. Ce n'est que dans ces conditions que la machine peut être dépliée, sinon des collisions ou des tensions massives peuvent se produire entre les deux segments de rouleaux.

La quantité d'huile au niveau des distributeurs du tracteur attelé doit être réduite en conséquence, afin que l'ensemble du processus de repliage se déroule lentement (pendant au moins 12 secondes) et ménage la machine.

Une fois le dépliage complètement terminé, le distributeur du tracteur attelé doit être mis en position flottante afin d'assurer l'adaptation au sol souhaitée de la machine.

Si la machine est dépliée ou utilisée de manière non conforme à ces instructions, la responsabilité du fabricant est exclue.

8.4 REPLIAGE DE LA POSITION DE TRAVAIL A LA POSITION DE TRANSPORT

Les vérins hydrauliques pour le réglage de la profondeur des rouleaux doivent être dans la position rétractée maximale possible. En cas d'utilisation du rouleau denté de 410 mm, la longueur totale des clips utilisés sur les cylindres de rouleau ne doit pas dépasser 100 mm. Si une longueur de clip supérieure est utilisée, elle doit être démontée avant le transport sur route afin de respecter la largeur de transport sur route de < 3,0 m.

En cas d'utilisation d'un rouleau de plus grand diamètre, la longueur de clip montée peut être réduite en conséquence, afin de respecter la largeur de transport routier de < 3,0 m.

Le distributeur sur le tracteur attelé pour le réglage des vérins hydrauliques des rouleaux doit être sécurisé en conséquence pendant la conduite sur route, afin d'éviter que la largeur de transport sur route ne se déforme ou ne s'élargisse par hasard.

8.5 POSITION DE TRAVAIL ET REGLAGE DE LA PROFONDEUR DE TRAVAIL

8.5.1 REGLAGE DE LA PROFONDEUR / REGLAGE DU TIMON DE TRACTION

La profondeur de travail de l'appareil est réglée par la position du rouleau et la hauteur des bras inférieurs :

1. Selon le degré d'agressivité du travail du sol souhaité, les hydroclips sont retirés ou mis en place sur le cylindre de rouleau.

Le réglage de la profondeur de travail sur les cylindres de rouleaux ne peut être effectué qu'en position de transport relevée et repliée, car les supports de clips sur la machine ne peuvent pas être atteints sans danger.

Après avoir monté le nouveau nombre de clips choisi sur les cylindres de rouleau, il faut à nouveau déplier la machine en position de travail et tester la nouvelle profondeur de travail choisie. Ce processus doit être répété autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que la bonne profondeur de travail soit trouvée.



Figure 22

Lors du démontage des clips, il faut être particulièrement vigilant pour éviter que les coques en aluminium ne tombent des clips à ressort, car elles ne sont pas sécurisées séparément.

Pour pouvoir monter les clips, les cylindres de rouleau doivent être légèrement sortis. Pour éviter un mouvement trop rapide des cylindres de rouleau, il faut régler les débits sur les distributeurs du tracteur attelé sur des quantités d'huile minimales.

Après avoir accroché ou retiré le nombre et l'épaisseur souhaités d'hydroclips, les cylindres de rouleau sont à nouveau rétractés jusqu'à la butée.

ATTENTION !

Pour tous les cylindres, il faut monter le même nombre d'hydroclips d'épaisseur correspondante.

2. Choisissez la position des tirants inférieurs de sorte que la bâti de la machine soit parallèle au champ. La position des tirants inférieurs permet également, si nécessaire, d'adapter la profondeur de travail.



CONSEIL !

La profondeur de travail doit être contrôlée après 10 m de déplacement et éventuellement ajustée une nouvelle fois.

Pour les grandes surfaces de travail, la profondeur de travail des dents doit être contrôlée de temps à autre.

8.5.2 REGLAGE DE LA COULISSE

Outre le réglage de la profondeur, il est également possible de modifier sur l'appareil l'agressivité de chaque rangée de dents. Cela permet de compenser les différences d'usure des dents.

Pour le réglage des coulisses, les boulons des compartiments de herse sont insérés dans un trou plus haut/avant ou plus bas/arrière, selon les préférences (voir Figure 23).

Les deux rangées de dents avant (dents de 12 mm/rouge) déchirent la couche végétale, les rangées de dents arrière (dents de 8 mm/noir) créent un lit de semences optimal pour les nouvelles herbes.

Si les dents avant (12 mm/rouge) doivent travailler de manière plus agressive (par exemple dans des conditions de sol dur), le boulon doit être placé dans l'un des trous arrière. En cas de sol mou ou de conditions humides, il est possible de ne faire saisir que les dents arrière (dents de 8 mm/noir) en plaçant les rangées de dents avant (dents de 12 mm/rouge) vers le haut (trou le plus en avant).

Si l'on souhaite adapter l'image de travail des dents arrière de 8 mm (noires), on choisit l'un des quatre niveaux. À une vitesse de déplacement optimale, la dent décrit un mouvement elliptique. Plus la dent est verticale et plus le mouvement est petit. Plus la dent est horizontale et plus le mouvement est grand. Lorsque la couche végétale est dense et que le travail doit être intense, la dent doit être positionnée plus verticalement (voir Figure 23).

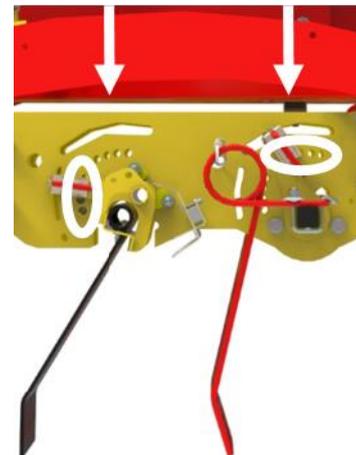


Figure 23

8.6 UTILISATION DES DIFFERENTS OUTILS

Il est possible d'utiliser les différents outils de l'appareil (tôle de nivellement, herse et rouleau) séparément ou dans n'importe quelle combinaison.

Par exemple, en sortant complètement le cylindre de rouleau, le rouleau peut être utilisé seul. Ainsi, la machine peut également être utilisée dans l'agriculture pour aplanir la terre après l'avoir cultivée.

Si l'on souhaite uniquement niveler et aplanir, le rouleau et la tôle de nivellement sont placés vers le bas et les rangées de dents sont tournées vers le haut, de sorte qu'elles soient soulevées du sol.

Si l'on souhaite utiliser l'appareil uniquement pour l'étrillage, il faut monter des roues de jauge à la place des rouleaux, placer les tôles de nivellement vers le haut et placer l'appareil sur les roues de jauge.

8.7 TOLE DE NIVELLEMENT

La tôle de nivellement supprime les taupinières après l'hiver et égalise grossièrement l'herbage. Réglez la hauteur de sorte qu'elle passe juste au-dessus du sol de la couche végétale. Évitez de racler la couche herbeuse. Si la couche herbeuse est très irrégulière, une légère pénétration permet néanmoins d'améliorer l'effet d'égalisation à long terme.

Pour régler la hauteur de travail, il suffit d'enlever les 2 axes embrochables, de faire pivoter la tôle de nivellement à la hauteur souhaitée et de la fixer à nouveau à l'aide des axes embrochables (Figure 24).

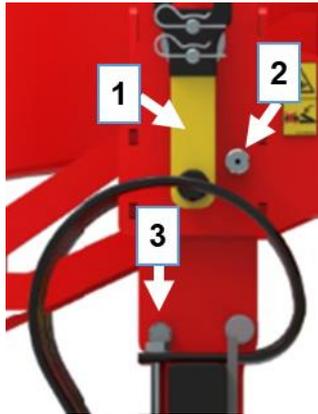


Figure 24



Figure 25



Figure 26

1	Manivelle
2	Axe embrochable
3	Vis de cisaillement
4	Tôle de nivellement

ATTENTION !

La manivelle ne doit être utilisée qu'avec une seule main, car une utilisation à deux mains présente un risque de blessure important (blessures aux doigts ou aux mains). Une sécurité anti-glissement est présente sur la manivelle pour une meilleure manipulation et transmission de la force.

Il convient de noter que des forces d'actionnement très élevées sont ici nécessaires pour le réglage de la tôle d'aplanissement. Si l'utilisateur ou l'opérateur n'est pas sûr de pouvoir appliquer les forces d'actionnement nécessaires, les tôles d'aplanissement doivent être sécurisées avec des cales ou des fourches.

CONSEIL !

Retirez d'abord l'axe à droite, puis celui à gauche afin que vous puissiez plus facilement relever la tôle de nivellement avec la manivelle.

La tôle de nivellement est munie d'une sécurité par cisaillement afin d'éviter les dommages au cadre dus à une surcharge de la tôle de nivellement.

Remarque !

Trois jeux de vis de cisaillement sont compris dans les accessoires de la machine. Une fois qu'elles ont toutes été utilisées, veiller à la qualité des vis de remplacement. Utiliser uniquement des vis M12x60 de qualité 4.6.

Le couple de serrage des vis M12 ne doit pas dépasser 10 Nm. Si les vis M16 situées derrière devaient être desserrées, un couple de serrage maximal de 15 Nm doit être respecté ici (Figure 24).

8.8 ATTELAGE ET DETELAGE DU ROULEAU

Pour atteler le rouleau, la procédure est la suivante :

1. L'appareil est déplié sur une surface fixe et plane.
2. L'appareil est complètement relevé à l'aide du vérin de suspension, les bras inférieurs sont abaissés autant que possible.
3. Le cylindre de rouleau est totalement rentré.
4. La béquille du cadre de rouleau est montée, celle-ci se trouve sur le côté du cadre de rouleau (voir Figure 27).
5. Les boulons de verrouillage des rouleaux sont retirés (Figure 28).
6. Le cylindre de rouleau est totalement sorti.
7. Les rangées de dents sont placées dans la position illustrée à la Figure 29.

8. L'appareil est abaissé complètement avec précaution et le châssis est remonté jusqu'au bout. Désormais, l'appareil n'est plus porté que par les compartiments de dents.
 9. Le rouleau est maintenant dételé et peut être transporté vers l'arrière.
- Si l'on souhaite atteler à nouveau le rouleau à l'appareil, on procède dans l'ordre inverse.



Remarque !

Il convient de noter que le retrait des rouleaux ne permet plus de garantir un guidage en profondeur régulier des unités de herse. Pour cette raison, les rouleaux doivent toujours être remplacés par des roues de jauge après le démontage.



ATTENTION !

Les rouleaux doivent être montés et démontés exclusivement à l'aide du kit de montage des roues de jauge (voir point 18.9).

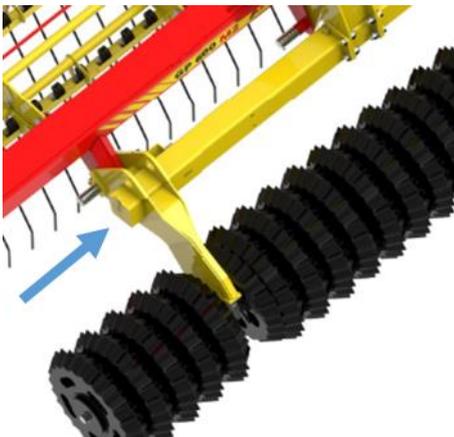


Figure 27



Figure 28

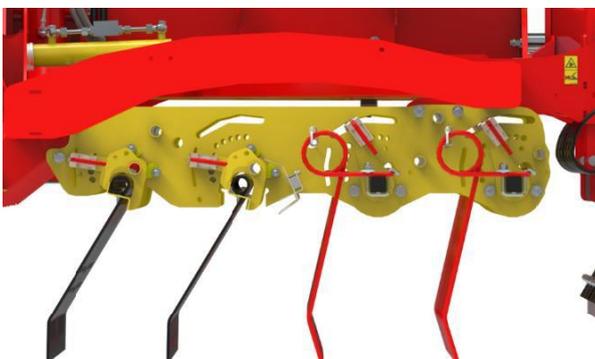


Figure 29

8.9 VERROUILLAGE DU MECANISME DE PLIAGE

L'appareil dispose d'un verrouillage mécanique du mécanisme de pliage, les crochets de verrouillage s'enclenchent sur les cadres latéraux. Celui-ci prend effet dès que les cadres latéraux sont complètement repliés.

Grâce au verrouillage mécanique du mécanisme de pliage, un dépliage involontaire n'est pas possible en cas d'actionnement accidentel de l'appareil de commande ou de rupture d'un câble.



Figure 30


**ATTENTION !**

Lors de chaque processus de pliage des cadres latéraux, un contrôle visuel du verrouillage du mécanisme de pliage doit être effectué par le conducteur.
Le transport sur route ne doit être effectué qu'avec le verrouillage du mécanisme de pliage enclenché.

**CONSEIL !**

Pour faciliter le déverrouillage du verrouillage du mécanisme de pliage, appliquer brièvement une pression sur le cylindre du mécanisme de repliage. Le vérin de pliage se déploie ainsi complètement et le cadre latéral est à nouveau entièrement relevé.

8.10 DEMI-TOUR EN TOURNIERE

8.10.1 DEMI-TOUR AVEC LE ROULEAU

Pour faire demi-tour en tournière, les bras inférieurs doivent d'abord être levés, puis le rouleau doit être poussé vers le bas pour que l'appareil repose sur les rouleaux. Il est donc nécessaire de relever les bras inférieurs afin de garantir une garde au sol suffisante en dessous du compartiment de dents et d'éviter que les dents ne se déforment latéralement.

**ATTENTION !**

Nous recommandons d'utiliser exclusivement la commande par palier du relevage à 3 points sur le tracteur afin d'éviter les changements de profondeur incontrôlés au niveau des bras inférieurs.

8.10.2 DEMI-TOUR AVEC LE CHASSIS

L'appareil est soulevé par le châssis pour ensuite faire demi-tour. Dans ce cas, nous recommandons de relever également les bras inférieurs.

**Remarque !**

Si le capteur hydraulique pour le semoir monté est installé dans le cylindre de rouleau, celui-ci n'est pas actif lors du demi-tour au niveau du châssis. Pour y remédier,
a) le capteur hydraulique dans le vérin de suspension peut être monté par un personnel qualifié.
b) lors du demi-tour, une brève impulsion de pression manuelle peut être donnée au cylindre de rouleau afin de désactiver le rouleau de dosage. Il faut alors veiller à ce qu'après le demi-tour, une nouvelle impulsion de pression soit donnée pour que le processus de semis se poursuive.

8.11 CHARGEMENT ET DECHARGEMENT SUR UNE REMORQUE SURBAISSEE

Si l'on souhaite transporter l'appareil au moyen d'une remorque surbaissée, il convient de veiller aux points suivants :

- L'appareil doit être replié et le châssis abaissé (voir Figure 31).
- L'appareil doit être relevé au maximum pendant les opérations de chargement et de déchargement afin d'obtenir la plus grande garde au sol possible.
- Déposer l'appareil en longueur sur la remorque surbaissée (voir Figure 31).
- Les points d'arrimage se trouvent sur
 - Cadre central (2 points)
 - Timon (1 point)
 - Cadre latéral (1 point par cadre)
 - Cadre de rouleau (1 point par cadre)

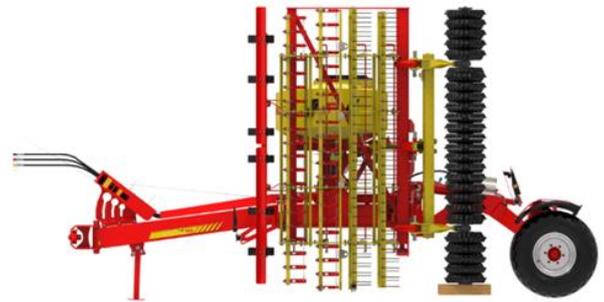


Figure 31

Chaque point d'arrimage est signalé par le panneau « crochet de chargement » (voir point 7.1).

- Le frein de parking (si présent) est serré.
- Les roues sont arrimées.

9 AIDE EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENTS

9.1 PROCEDURE EN CAS DE PANNES OU D'ERREURS

En cas de dysfonctionnement ou de comportement atypique de la machine lors de sa mise en service ou de son utilisation, veuillez contacter notre centre de service, voir section 4 SERVICE.

10 MAINTENANCE ET ENTRETIEN

Pour maintenir l'appareil même après une durée de service prolongée en bon état, vous devez respecter les consignes mentionnées ci-après :

10.1 CONSIGNES GENERALES DE MAINTENANCE

- Au point 6.5, vous trouverez quelques consignes de sécurité essentielles pour la maintenance.
- En cas de remplacement des flexibles hydrauliques, utiliser des pièces de rechange d'origine qui répondent aux exigences techniques du fabricant de l'appareil.
- Des dommages sur la peinture peuvent résulter d'un nettoyage haute pression.
- Les modifications de votre propre chef ainsi que l'utilisation de pièces de construction et de montage sur les machines excluent toute responsabilité du fabricant.
- Poser l'appareil de manière à ne pas charger inutilement les dents. (rouleau entièrement vers le bas, utiliser la béquille à l'avant.)
- Ranger l'appareil à l'abri des intempéries.
- Ne pas utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer les composants des paliers et du système hydraulique.
- Les pièces d'origine et les accessoires sont spécialement conçus pour les machines ou appareils.
- Nettoyage de l'appareil à l'eau ou à l'air comprimé, mais veiller à ne pas utiliser une pression trop élevée. Des dommages sur la peinture peuvent résulter d'un nettoyage haute pression. En particulier, lors de l'utilisation d'un nettoyeur haute pression, il ne faut pas nettoyer avec une pression supérieure à 120 bar, ni avec de l'eau à plus de 30 °C. L'utilisation de rotabuses est interdite. La distance minimale entre la lance de pulvérisation et la surface de la machine doit être d'au moins 50 cm.

- En hiver, protéger l'appareil de la corrosion avec un agent écologique.
- Nous attirons explicitement votre attention sur le fait que les pièces d'origine et accessoires d'origine non fournis par nous-mêmes ne sont également pas testés et validés par nous-mêmes. Le montage et/ou l'utilisation de tels produits peuvent donc modifier ou influencer de manière négative les propriétés prédéfinies par la construction de votre appareil dans certaines circonstances. Pour les dommages qui proviennent de l'utilisation de pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine, la responsabilité du fabricant est exclue. De même, la responsabilité pour les dommages consécutifs qui en découlent est exclue.

10.2 CONSIGNES DE MAINTENANCE REGULIERE

- Resserrer tous les raccords vissés au plus tard après 3 heures de service, puis encore après environ 20 heures de service et les contrôler ensuite régulièrement. Les vis desserrées peuvent provoquer des dommages consécutifs importants non inclus dans la garantie.
- Le kit de plateforme et son échelle d'accès doivent être soumis à un contrôle visuel régulier.
- Le système hydraulique doit être contrôlé au moins une fois par an par du personnel qualifié.
- Lubrifier régulièrement les points de graissage au niveau des points du mécanisme de pliage, des articulations et des paliers (voir point 10.5) (environ toutes les 10 heures de fonctionnement avec une graisse universelle).
- Les flexibles hydrauliques doivent être remplacés au plus tard six ans après leur fabrication. La date de fabrication des flexibles hydrauliques est indiquée sur les raccords sertis.
- Après le nettoyage, lubrifier tous les points de lubrification et répartir de manière homogène le lubrifiant dans les paliers (par ex. effectuer un court cycle de test).
- Après les 10 premières heures de service, puis toutes les 50 heures de service, contrôler l'étanchéité des groupes, des tuyaux, des conduites et des coupleurs hydrauliques et resserrer les raccords si nécessaire.
- Avant chaque mise en service, vérifier que les flexibles hydrauliques ne sont pas usés, endommagés ou vieillissent. Les pièces endommagées ou défectueuses doivent être remplacées immédiatement.
- Contrôler et resserrer les écrous de roues tous les 50 km si nécessaire. Le couple de serrage des écrous de roue sont disponibles dans le tableau suivant.
- La pression des pneus doit être contrôlée avant chaque sortie. Les pressions de gonflage de chaque dimension de pneu sont indiquées dans le tableau suivant :

Dimension des pneus	Pression des pneus	Couple de serrage des écrous de roue
500-50-17	2,2 bar	320 Nm
400-60-15.5	3,4 bar	320 Nm
12.5-80-18	4,0 bar	320 Nm

10.3 REMPLACEMENT DES DENTS

Pour remplacer les dents cassées ou usées, il suffit de desserrer les écrous et de retirer les dents.

- Les nouvelles dents de 12 mm sont accrochées au crochet comme indiqué dans Figure 32 et l'écrou est revissé. Il faut veiller à ce que l'espacement des traits soit correct ! Les dents de la rangée arrière divisent par deux la distance des dents avant.
- La nouvelle dent de 8 mm est fixée à l'aide d'une vis, comme le montre Figure 33. Il faut veiller à ce que la vis soit bien en contact avec la dent et que toutes les dents forment une ligne droite. Une rondelle doit être placée au-dessus et en dessous de la dent, ainsi qu'en dessous du logement.
- Il faut toujours utiliser des écrous de blocage neufs.

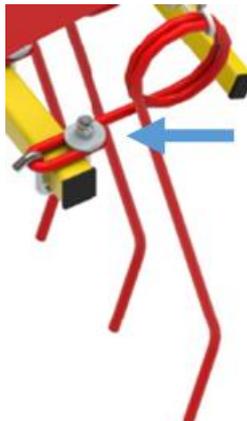


Figure 32



Figure 33

10.4 BLOCAGE DES DENTS

Sur la série GP, les dents de 12 mm sont sécurisées par un câble de série qui empêche leur perte. Ainsi les dents ne s'égarent pas dans le champ. Ce dispositif évite également d'endommager d'autres machines telles que les faucheuses et les ramasseuses-presses.



Figure 34

10.5 SCHEMA DE LUBRIFICATION

La tringlerie de frein sur l'essieu doit être lubrifiée conformément aux instructions du fabricant de l'essieu, car une lubrification excessive peut faire pénétrer de la graisse dans les tambours de frein.

Les points de lubrification suivants sur les points de pliage, les articulations et les paliers doivent être régulièrement lubrifiés avec de la graisse universelle (environ toutes les 10 heures de fonctionnement) :

Nombre	Position
1	Logement sur la barre des bras inférieurs, compensation latérale de la pente (Figure 35)
1	Boulon, point d'articulation dans les virages (Figure 35)
4	Palier des cadres latéraux (2 points de graissage par cadre, Figure 36)
6	Boulon et point d'articulation du vérin de pliage (3 points de graissage par vérin de pliage ; Figure 37, n° 1)
2	Palier entre le châssis et le cadre (1 point de graissage par cadre ; Figure 37, n° 2)
2	Boulon sur le cylindre du châssis (Figure 38)
4	Roulements à rouleaux (2 points de graissage par cadre ; Figure 39)
4	Palier de la tôle de nivellement (2 points de graissage par tôle de nivellement ; Figure 40)

Nombre	Position
2	Tringlerie de frein sur l'essieu (1 point de graissage par pneu ; Figure 41)
1	Tige de blocage (si disponible ; Figure 42)



Remarque !

Pour que la graisse puisse se répartir uniformément dans le palier, le palier concerné doit être préalablement déchargé.



Figure 35



Figure 36

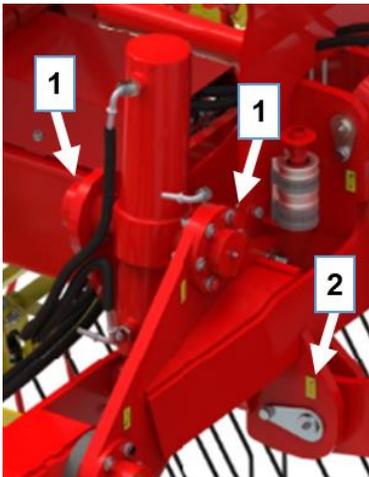


Figure 37

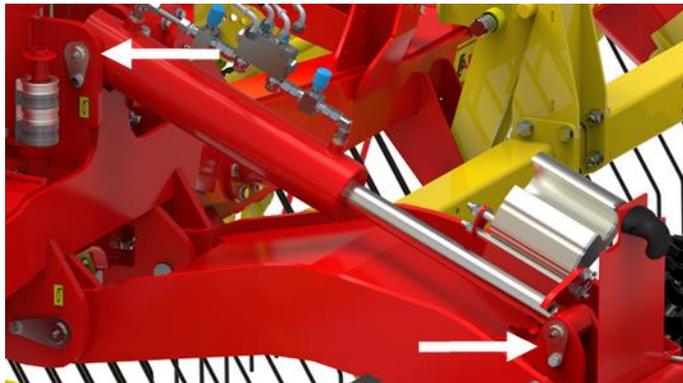


Figure 38

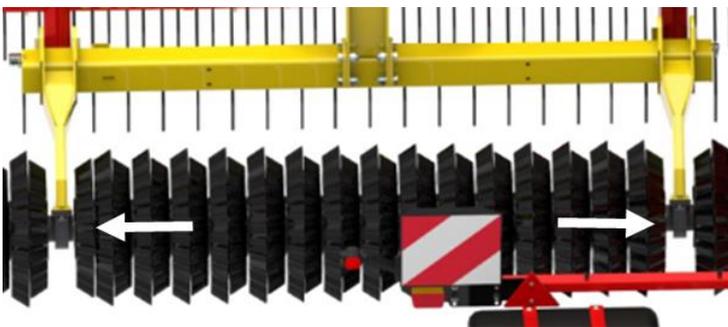


Figure 39



Figure 40

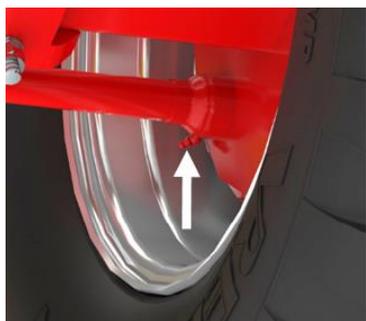


Figure 41



Figure 42

10.6 REPARATION ET REMISE EN ETAT

En cas de panne ou d'endommagement de l'appareil, veuillez contacter le fabricant. Les coordonnées figurent au chapitre 3.

11 REMARQUES CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Utilisation économe en énergie

Les dents de l'appareil ne doivent pas pénétrer dans le champ plus profondément que nécessaire. De cette manière, le tracteur n'est pas sollicité plus que nécessaire, ce qui permet d'économiser du carburant.

Matières premières recyclables lors de l'élimination

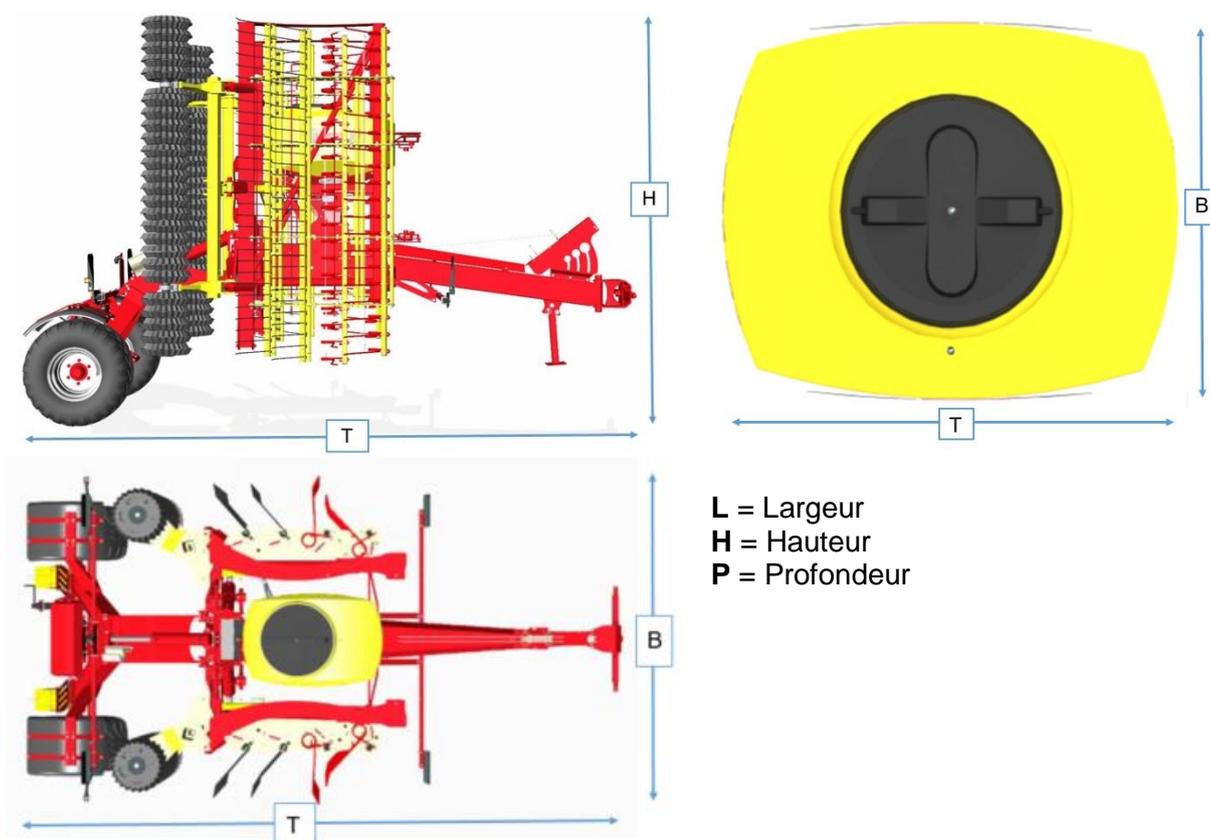
De nombreuses pièces de l'appareil se composent d'acier ou d'acier à ressort (comme le cadre central, le cadre latéral, ...) et peuvent être retirés et recyclés par une entreprise spécialisée.

12 DONNEES TECHNIQUES

désignation de type	GP 600 M2		
Largeur de travail	6 m		
Dimensions de transport (replié) en m (HxlxP)	3,50 x 2,99 x 5,75		
Poids (rouleau denté 410 mm et PS 500 H)	4 800 kg		
Pneus (roue de transport)	500/50-17"		
Rangées de dents	2 rangées avec dents de 12 mm (rouge) 2 rangées avec dents de 8 mm (noir)	3 rangées avec dents de 12 mm (rouge)	4 rangées avec dents de 8 mm (noir)
Écartement des traits	75 mm (dents de 12 mm/rouge) ^o , 50 mm (dents de 8 mm/noir)	68 mm	50 mm
Nombre de dents	80 pièces (dents de 12 mm/rouge) 120 pièces (dents de 8 mm/noir)	88 pièces	120 pièces
Freins	Frein pneumatique 2 conduites		
Catégorie d'attelage	KAT 3N		
Puissance du tracteur	88 kW / 120 CV		
Outils de préparation	Égalisation à ressort, réglable en hauteur		
Outils de travail	Dents à ressort rond		
Appareils suiveurs	Rouleau denté d =410 mm Rouleau Cambridge d = 530 mm		

13 POSSIBILITES DE COMBINAISON AVEC SEMOIR PNEUMATIQUE

	Dimensions HxLxP [cm]		Poids GP [kg]	PS200 H	PS300 H	PS500 H	PS800 H
	Livraison sans PS	Transport sur route sans et avec PS 500	sans PS	Dimension HxLxP [cm]			
				100x70x110	110x77x150	117x80x125	127x105x170
GP 600 rouleau denté 410 mm	350 x 299 x 575		~ 4700	Combinable avec kit de montage PS			
Rouleau Cambridge GP 600 530 mm	350 x 299 x 575		~ 4750	Combinable avec kit de montage PS			



14 TRANSPORT SUR ROUTE

14.1 TRANSPORT SUR LA VOIE PUBLIQUE (GENERALITES)

- Respectez le Code de la route de votre pays.
- La charge par essieu et le poids total de la machine de traction ne doivent pas être dépassés.
- L'appareil porté doit être signalé selon les dispositions nationales par des panneaux d'avertissement ou des films comportant des lignes obliques rouges et blanches (selon les normes DIN, ÖNORM ou autres normes nationales).
- Les pièces compromettant la sécurité de la circulation ou dangereuses (par ex. dents) doivent être recouvertes et signalées de plus par des panneaux d'avertissement ou des plaques.

- 
- Les panneaux d'avertissement ou les panneaux adhésifs doivent se trouver au maximum à 150 cm au-dessus de la chaussée pendant la conduite.
 - Les dispositifs d'éclairage de la machine de traction ne doivent pas être masqués par l'appareil. Dans le cas contraire, ceux-ci doivent être montés sur l'appareil porté.
 - La manœuvrabilité du tracteur ne doit pas être influencée ou réduite par l'équipement !
 - Pour atteindre la position de transport ou la largeur de transport nécessaire pour le transport sur route, les parties latérales ainsi que les rouleaux doivent être complètement repliés. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas trop de clips montés, en particulier sur les vérins hydrauliques du réglage des rouleaux, sinon la largeur de transport sur route de < 3,0 m ne peut pas être respectée.
 - Veiller à ce que le verrouillage du mécanisme de pliage soit enclenché !
 - Contrôlez également que les goupilles de sûreté ou autre éléments n'aient pas été perdus pendant le travail.
 - Ne déchargez les tuyaux flexibles hydrauliques qu'une fois rendu à destination en plaçant le distributeur du tracteur dans la position intermédiaire.
 - Le support pour les panneaux d'avertissement est monté sur le cadre central et le châssis.
 - Lors des déplacements sur route après le travail au champ, nettoyez l'appareil des salissures (terre, herbe etc.).
 - Vérifiez avant le trajet de transport le raccordement correct du système hydraulique ainsi que du système de freins, et aussi que le frein de parking est desserré avant le début du trajet. Vérifiez l'effet de freinage avant de démarrer.
 - Contrôlez le fonctionnement de l'éclairage ainsi que la bonne visibilité des panneaux d'avertissement avec l'éclairage (accessoires).
 - Bloquez les parties latérales de l'appareil en position de transport pour empêcher tout changement de position dangereux. Utilisez le dispositif de verrouillage du mécanisme de pliage prévu à cet effet.
 - Adaptez votre vitesse d'avancement aux conditions actuelles.
 - Après le repliage complet et l'enclenchement des deux crochets de sécurité, les flexibles hydrauliques doivent être déchargés brièvement afin que les parties latérales s'appuient bien dans les crochets de sécurité. Après cette décharge momentanée du distributeur, celui-ci doit à nouveau être bloqué afin de garantir une double sécurité.

15 ÉCLAIRAGE SCHEMA ELECTRIQUE

Légende :

R	Droite
1	Connecteur 12 V à 7 pôles
2	Feu arrière droit
2.1	Clignotant
2.2	Feu arrière
2.3	Feu de frein
L	Gauche
3	Feu arrière gauche
3.1	Feu de frein
3.2	Feu arrière
3.3	Clignotant

Affectation des connecteurs et des câbles

N°	Dés.	Couleur	Fonction
1	L	Jaune	Clignotant gauche
2	54g	---	---
3	31	Blanc	Masse
4	R	Vert	Clignotant droit
5	58R	Brun	Feu arrière droit
6	54	Rouge	Feu de frein
7	58L	Noir	Feu arrière gauche

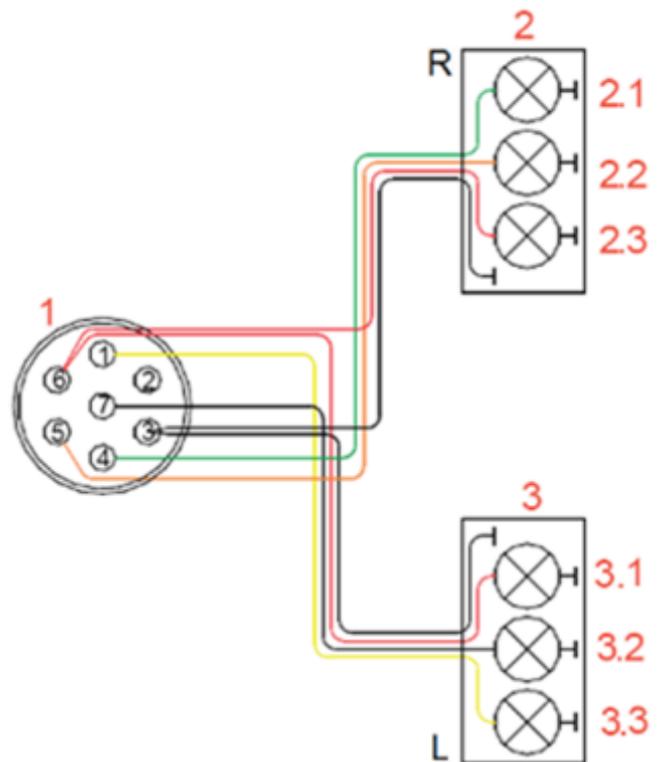


Figure 43

16 MISE HORS SERVICE, STOCKAGE ET ELIMINATION

16.1 MISE HORS SERVICE DE LA MACHINE

Pour que la machine reste pleinement fonctionnelle même après une pause prolongée, il est important de prendre des précautions pour le stockage : observez à ce sujet le point 16.2.

16.2 STOCKAGE DE LA MACHINE

- La machine doit être stockée au sec et protégée des intempéries, afin qu'elle ne perde pas sa fonctionnalité même après une longue période de stockage.
- L'appareil doit être dételé conformément au point 8.2.
- Immobiliser l'appareil contre le départ en roue libre.
- Ne rien ranger ou stocker sur la machine.
- L'appareil doit toujours être rangé et stocké dans un endroit sûr afin d'éviter toute mise en service non autorisée.

16.3 ÉLIMINATION

L'élimination de la machine et des agents de travail nécessaires (produits d'exploitation comme par exemple l'huile hydraulique) doit être effectuée conformément aux prescriptions locales d'élimination des machines.

17 CONSEILS POUR LA CULTURE DES PLANTES AVEC LA HERSE DE PRAIRIE PRO

Avant chaque sursemis, le lit de semis doit être préparé. La herse de prairie pro exécute cette opération de manière optimale avec 4 rangées de dents. En combinaison avec le rappuyage du sol effectué avec un rouleau, vous effectuez ainsi cinq étapes de travail en une fois.

Grâce à son travail minutieux et efficace, l'appareil s'intègre de manière optimale dans votre concept global d'exploitation.

L'objectif de votre concept sera d'améliorer le rendement et de multiplier les précieuses graminées.

D'autres effets de l'appareil tels que

- l'aération du sol,
- la régulation hydrique,
- l'incorporation des semences,
- le rappuyage du sol,
- le rappuyage des semences et, par conséquent,
- la favorisation du peuplement,

contribuent de manière décisive à la formation d'une bonne productivité de plantes.

Une régulation non chimique réussie des mauvaises herbes et un rendement élevé dépendent toutefois considérablement de vous, car vous devez observer soigneusement ce qui se passe dans votre sol.

L'herbage peut théoriquement être réensemencé pendant toute la période sans gel et sans neige. Si l'herbage est clairsemé, réensemencez-le si possible dès le printemps pour prévenir un fort envahissement par les mauvaises herbes. En principe, réensemencez plus souvent avec un réglage moins agressif et une moins grande quantité de semences.

Au printemps, vous pouvez réensemencer dès que le sol s'est légèrement réchauffé. Le tracteur doit pouvoir bien rouler sur le sol. Évitez en tout cas d'ensemencer lorsque le sol est visqueux.

Un sursemis effectué au printemps a l'avantage que l'humidité du printemps et la terre retournée peuvent être utilisées comme lit de semis. Malgré un bon départ, les graminées peuvent toutefois dessécher en cas de sécheresse pré-estivale et la pression de la vieille couche herbeuse est plus importante au printemps en raison de la poussée de croissance plus forte.

Nous remédions à cet inconvénient en équipant la herse de prairie pro d'un rouleau qui appuie sur les semences et améliore leur rappuyage du sol. Les semences germent plus rapidement et le risque de dessèchement est moindre.

Le choix optimal de la force, du réglage de la profondeur, de la vitesse de déplacement, de la manière de régler les dents et de la débit de semence dépend de votre expérience des liens existant entre la qualité du sol et les conditions météorologiques, qui peuvent varier considérablement d'une région à l'autre.

18 ACCESSOIRES

18.1 KIT D'EQUIPEMENT POUR L'UTILISATION SUR LES VOIES PUBLIQUES

Ce kit est nécessaire pour satisfaire à toutes les dispositions relatives à l'utilisation sur les voies publiques.

Ce kit contient les composants suivants :

- Système de frein pneumatique à 2 conduites
- Cales
- Recouvrement du compartiment de herse
- Éclairage avec panneaux d'avertissement
- Aile
- Antivol

Les composants cités sont décrits plus en détail dans les sous-rubriques suivantes.

Numéro de commande :

06028-2-282

18.1.1 SYSTEME PNEUMATIQUE

L'appareil est équipée d'un système de freins pneumatique à deux conduites. Le réservoir a un volume de 20 litres. Les deux conduites pneumatiques (conduite d'alimentation et conduite de frein) relient le tracteur à la soupape de freinage.

Une conduite relie la soupape de freinage au réservoir et l'autre aux cylindres de frein des roues.

Le système pneumatique est également disponible séparément, pour cela, le numéro de commande suivant est applicable :

Numéro de commande :

06028-2-249

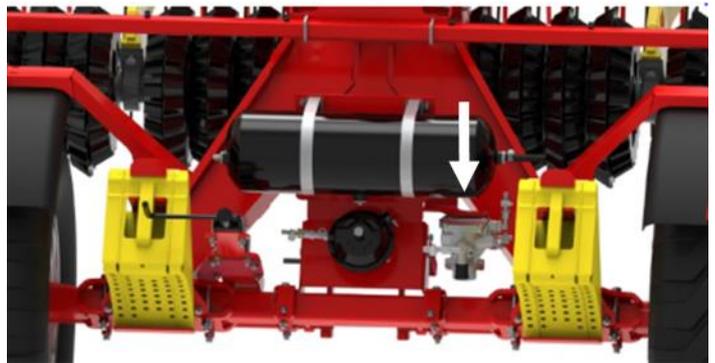


Figure 44 : Image symbolique



ATTENTION !

Comme les freins se desserrent immédiatement lorsque le réservoir d'air comprimé est rempli, il est important de respecter l'ordre de raccordement : raccorder d'abord la conduite de frein jaune, puis la conduite de frein rouge !



CONSEIL !

En cas de rupture d'une conduite d'air comprimé sur l'appareil, il est encore possible de déplacer l'appareil en desserrant manuellement l'accumulateur de pression sur la vanne de freinage de la remorque (voir Figure 45).



Figure 45

Il convient de noter que lorsque la soupape de frein de la remorque est purgée, le frein de service n'est pas actif et que, par conséquent, la vitesse de déplacement doit être adaptée aux prescriptions spécifiques du pays pour les engins de travail tractés non freinés.

18.1.1.1 PURGE

Une soupape de purge se trouve sur la face inférieure du réservoir. En hiver, elle doit être ouverte tous les jours. Pendant le reste de l'année, elle doit être ouverte une fois par semaine.

CONSEIL !

Purger quotidiennement le réservoir d'air. Tirez l'axe dans le sens latéral avec un fil.

Si la soupape de purge est trop encrassée, dévissez-la du réservoir d'air comprimé et nettoyez-la minutieusement.



Figure 46

ATTENTION !

Le réservoir est sous pression !

18.1.1.2 AJUSTAGE DU SYSTEME DE FREINS

Un cylindre à membrane se trouve au milieu de l'essieu. Une tige filetée permet de l'ajuster si nécessaire. Le chemin séparant l'actionnement du cylindre et le freinage actif ne doit pas dépasser un tiers (env. 25 mm) de la course totale.



Figure 47

18.1.1.3 MESURE DE L'AIR COMPRIME

L'air comprimé peut être mesuré à deux endroits avec un manomètre de gonflage. D'une part sur le réservoir et, d'autre part, à côté du cylindre à membrane.

La pression dans le réservoir doit être d'au moins 6,5 bar.



Figure 48



Figure 49

18.1.1.4 SCHEMA DU SYSTEME DE FREINS PNEUMATIQUE

Le schéma du système de freins pneumatique à deux conduites se présente comme suit :

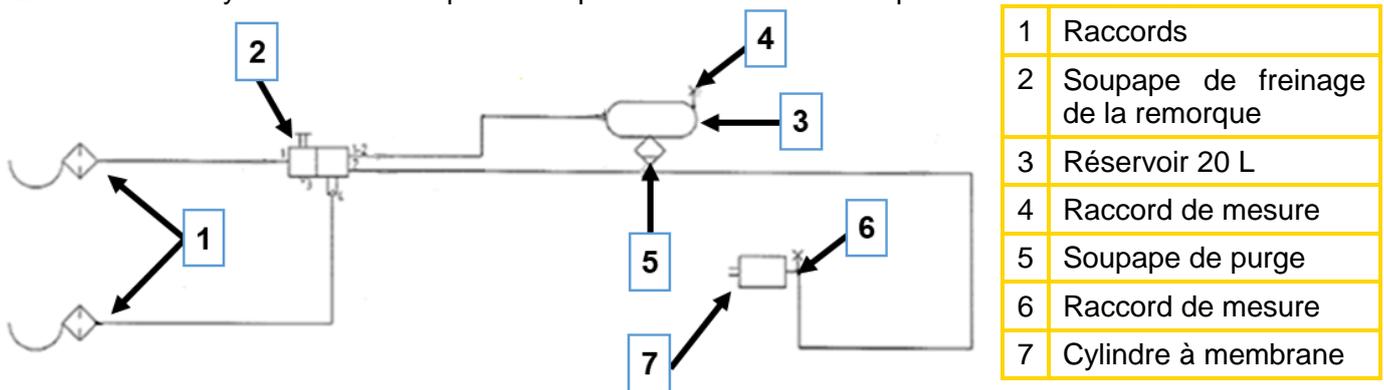


Figure 50

18.1.2 CALES

Les cales permettent d'empêcher la machine de rouler. Les cales sont également disponibles séparément, pour cela, le numéro de commande suivant est applicable :

Numéro de commande :
06028-2-251

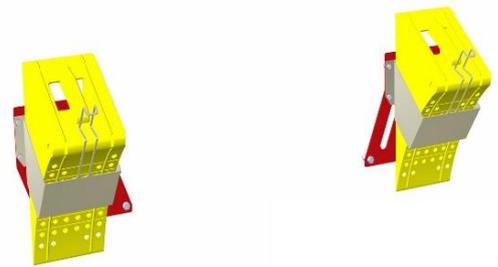


Figure 51

18.1.3 RECOUVREMENT DU COMPARTIMENT DE HERSE

Cette protection masque les rangées de dents inférieures des éléments recouvreurs extérieurs. Pendant le travail, la protection peut être aisément rangée.

Le recouvrement est également disponible séparément, pour cela, le numéro de commande suivant est applicable :

Numéro de commande :
06028-2-167



Figure 52

18.1.4 ÉCLAIRAGE AVEC PANNEAUX D'AVERTISSEMENT (DES DEUX COTES)

Pour la herse de prairie pro, des panneaux d'avertissement avec éclairage sont disponibles comme accessoires. Ceux-ci sont nécessaires si l'appareil est utilisé dans la circulation routière. L'éclairage/les panneaux d'avertissement sont également disponibles séparément, pour cela, le numéro de commande suivant est applicable :

Numéro de commande :
06028-2-248

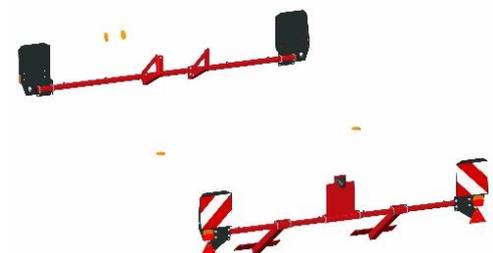


Figure 53

18.1.5 AILE

Les ailes sont également disponibles séparément, pour cela, le numéro de commande suivant est applicable :

Numéro de commande :

Dimension des pneus 500/50-17" : 06028-2-247

Dimension des pneus 400/60-15,5" et 12,5"/80-18" : 06028-2-216

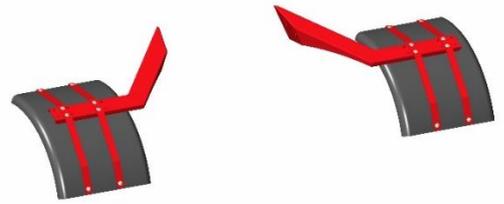


Figure 54 : Image symbolique

18.1.6 ANTIVOL

L'antivol est également disponible séparément, pour cela, le numéro de commande suivant est applicable :

Numéro de commande :

06028-2-262

18.2 KIT DE MONTAGE POUR PS 200 – 500

Ce support est utilisé pour monter un semoir pneumatique PS 200 - PS 500 sur l'appareil. Veuillez noter que le montage doit être réalisé conformément aux normes.

Numéro de commande :

06028-2-278



Figure 55

18.3 MONTAGE DES DEFLECTEURS

Il permet de fixer les déflecteurs sur la herse de prairie pro.

Numéro de commande :

Pour 8 sorties : 06028-2-276

Pour 16 sorties : 06028-2-277



Figure 56 : Image symbolique

18.4 KIT DE MONTAGE POUR PS800

Ce support est utilisé pour monter un semoir pneumatique PS 800 sur l'appareil. Veuillez noter que le montage doit être réalisé conformément aux normes.

Numéro de commande :

06028-2-279

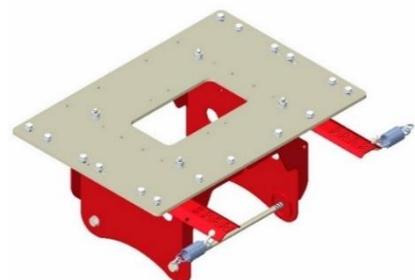


Figure 57

18.5 KIT DE PLATEFORME

Pour faciliter l'entretien du semoir pneumatique PS 200 - PS 800, un kit de plateforme adapté est disponible en accessoire. Veuillez noter que le montage doit être réalisé conformément aux normes.

Numéro de commande :
06028-2-275

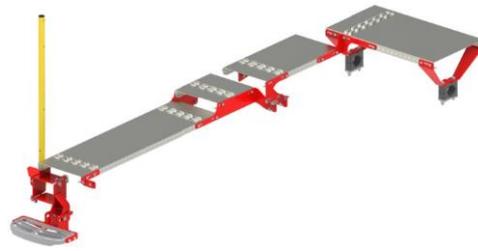


Figure 58

18.6 VANNE DE COMMUTATION POUR LA COMMANDE DE DEUX FONCTIONS HYDRAULIQUES

Grâce à la vanne de commande, il est possible de connecter les circuits hydrauliques du cadre de rouleau et du châssis. Ainsi, un distributeur de moins est nécessaire. La commutation entre les deux circuits hydrauliques s'effectue en actionnant le levier de la vanne de commutation, qui est montée sur le timon (voir Figure 59).

Numéro de commande :
06028-2-239



Figure 59

18.7 CAISSE A OUTILS

Numéro de commande :
06028-2-283



Figure 60

18.8 KIT DE CAPTEURS : GPSA + CAPTEUR BOUT DE CHAMPS

Le capteur GPSa transmet la vitesse actuelle du véhicule au Boîtier de commande, ce qui permet de réguler automatiquement la quantité de semences. Le montage s'effectue sur la trémie du semoir.

Le capteur bout de champs/capteur hydraulique interrompt le dosage en tournière. Le montage s'effectue sur la conduite hydraulique du cylindre de rouleau.

Numéro de commande :
06028-2-280





CONSEIL !

Avant le premier déplacement, étalonner la vitesse sur le boîtier de commande 5.2.



Figure 61

18.9 KIT DE MONTAGE ROUES DE JAUGE

Si l'on souhaite monter ou démonter le rouleau de la GP, ce kit est nécessaire. Il se compose de

- Appuis pour les cadres latéraux,
- une aide à la manœuvre pour le rouleau et
- des roues de jauge.

Les appuis sont montés sur le cadre latéral. Ainsi, le poids de la machine ne repose pas sur les dents et plus d'espace est disponible pour l'attelage et le dételage des rouleaux.

L'aide à la manœuvre est accrochée au cadre de rouleau, au niveau du point d'accouplement du vérin hydraulique. Elle sert en quelque sorte de timon pour éloigner le rouleau de la machine (dételage) ou le rapprocher de la machine (attelage) sans effort, à l'aide d'un tracteur (par ex. chargeur de ferme, tracteur ou chariot élévateur).

Un indicateur de position sur l'aide à la manœuvre facilite l'attelage du rouleau.

Les rouleaux doivent être remplacés par des paires de roues de jauge. Ainsi, le guidage en profondeur des outils de travail est régulier.

Numéro de commande :

06028-2-281



Figure 62



Figure 63 : Appui



Figure 64 : Roues de jauge



Figure 65 : Aide à la manœuvre



Figure 66 : Aide à la manœuvre

19 PIÈCES DE RECHANGE

Vous avez la possibilité de commander les pièces de rechange souhaitées directement via notre catalogue de pièces de rechange en ligne. Pour cela, scanner le code QR avec votre smartphone - vous serez redirigé directement vers notre catalogue de pièces de rechange en ligne. Veuillez avoir votre numéro de produit/numéro de série à portée de main.

Vous pouvez appeler notre catalogue de pièces de rechange en ligne également via notre site Internet www.apv.at dans la zone service.

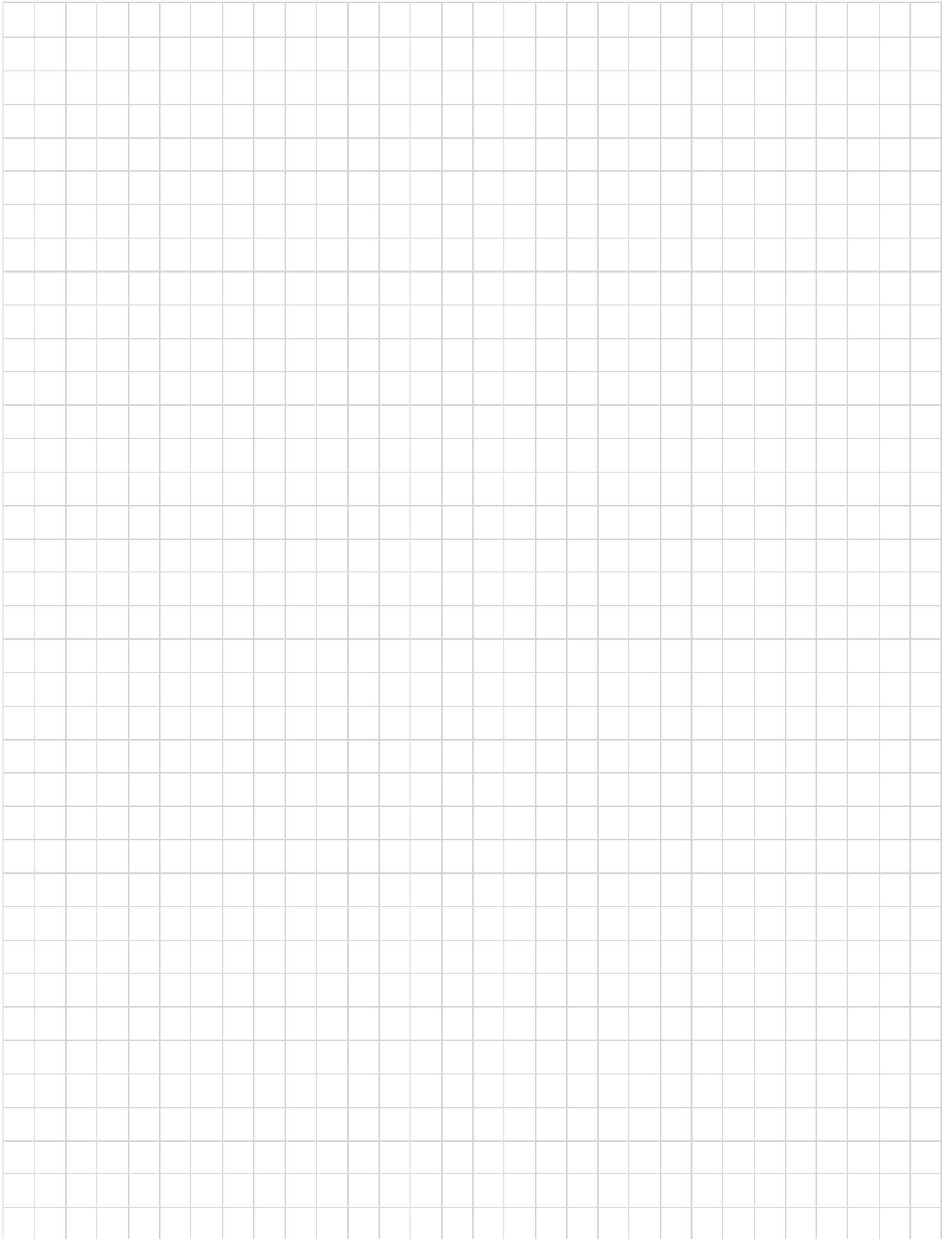
Si vous avez des questions sur les pièces de rechange ou votre commande, notre service clientèle se tient à votre disposition (coordonnées voir point 4 SERVICE).



20 INDEX

Activation de la garantie	7	Pièces de rechange	45
Adresse SAV	6	Pieds d'appui	22
Attelage de l'appareil	21	Plan de graissage	31
Blocage des dents	31	Plaque signalétique.....	6
Capteur bout de champs	43	Points d'arrimage	29
Capteur GPSa	43	Points de lubrification	31
Chargement et déchargement	29	Possibilités de combinaison	35
Conseils pour la culture des plantes	38	Pressions des pneus.....	30
Consignes de sécurité	7	Profondeur de travail.....	24
Déclaration de conformité CE	4	Raccordement des flexibles hydrauliques .	11, 22
Demi-tour	28	Raccordement du système de freins	
Dépliage	23	pneumatiques	21, 23
désignation de type	34	Raccordement du système pneumatique	39
Dételage de l'appareil.....	22	Réglage de la coulisse	25
Directives de prévention des accidents	8	Réglage du timon de traction	24
Données techniques.....	34	Remise en état.....	33
Éclairage	37	Remplacement des dents	31
Élimination.....	38	Réparation	33
Garantie	7	Repliage	24
Hydroclips	24	Rouleau	26
Identification	6	Sécurité par cisaillement	26
Kit de plateforme	43	Service.....	6
Maintenance.....	29	Structure de l'appareil	20
Matières premières recyclables	33	Support pour PS	42
Mise hors service	37	Système pneumatique défectueux	39
Mode de fonctionnement de l'appareil	20	Tôle de nivellement.....	25
Notice d'utilisation.....	20	Transport sur route	35
Numéro de production	6	Utilisation conforme à l'usage prévu.....	7
Palier	37	Utilisation économe en énergie	33
Panneaux d'indication	17	Verrouillage du mécanisme de pliage	27
Panneaux d'avertissement avec éclairage.....	41		

NOTES





APV – Technische Produkte GmbH
Zentrale: Dallein 15
AT - 3753 Hötzelndorf

Tél. : +43 2913 8001
office@apv.at
www.apv.at

